



Retour sur la Salle Saint-Michel



En anticipation de sa prochaine démolition, nous aimerions un instant nous remémorer les petits et grands moments qui ont fait de ce bâtiment le cœur de la vie culturelle et associative de St Julien.

Son origine est décrite dans une information de 1980.

ORIGINE DE LA SALLE

Au début de 1950, Mademoiselle Maria TESSON donne à la paroisse de St Julien une parcelle de terrain de 15 ares, en vue de la construction d'une salle paroissiale.

Après la mort de Melle TESSON, survenue le 23 Septembre 1950, la salle se construit effectivement. La première pierre est posée le 17 Novembre 1951. " Les jours précédents, la plupart des cultivateurs et artisans de la paroisse ont prêté leur concours, tant pour charroyer la pierre que pour creuser les fondations. " (extrait des archives)

" Le 14 Décembre 1952, la nouvelle salle, appelée Salle St Michel, était bénie et inaugurée par Mr le Chanoine BOULT, vicaire général, représentant Mgr CAZAUX, empêché. Une foule nombreuse assista ensuite au spectacle donné par les hommes et jeunes gens. " L'Ouragan ", tel était le titre de la pièce. Ce fut un véritable succès. "



En 1975, la salle de théâtre sera nivelée pour permettre la création d'autres activités comme le tennis de table tout en conservant son rôle culturel, car on y projette aussi des films.

En 1977 le bulletin municipal nous informe de la mise en place de la première bibliothèque à St Julien.

9 - BIBLIOTHEQUE

Vous avez désormais dans votre commune un assortiment de livres de tous genres mis à notre disposition par le Bibliobus de la Roche sur Yon et grâce aux efforts d'un de nos adjoints, Mme Marie Mornet qui en a pris la responsabilité ; elle est aidée par M. Alain Mornet vous pouvez vous présenter le samedi de 14 à 15 heures où une permanence est assurée à la salle St-Michel.

Vous pouvez prendre des livres à votre convenance, il y en a pour tous les âges - Chaque livre peut-être gardé 15 jours gratuitement.

Voilà à notre portée un moyen de culture et de distractions et nous ne saurions trop vous encourager à en profiter.

Cette même année une association «La landaise» est créée pour gérer les multiples activités remplaçant ainsi la tontine originale.



En 1988, la municipalité devient le nouveau propriétaire. Un problème majeur se pose alors car, comme le cite le bulletin municipal de janvier 1990 «les services vétérinaires menacent de fermer (la cantine) car ses dimensions et ses installations ne répondent pas aux normes sanitaires».

Très vite en consultation avec les diverses associations, la décision est prise de construire un nouveau bâtiment qui sera inauguré en 1992.

La salle St Michel dans sa présente forme disparaîtra bientôt. Néanmoins, le projet de construction de béguinage verra la création d'une salle commune dédiée aux résidents et nous espérons qu'elle héritera de tous ces moments passés de bonheurs partagés.



C'est le théâtre mais aussi la cantine qui voit le jour dans une aile du bâtiment avec «Mémé Fernand» qui réglera toute une génération.

Dans l'autre partie du bâtiment, une pièce fait office de salle de télévision où on peut venir y regarder les informations ou bien «La Piste aux Etoiles».



Très vite, cette pièce accueillera «Le Foyer des Jeunes» qui l'occupera jusqu'à la création du centre socio-culturel.



Au nom du conseil municipal, j'ai le plaisir sincère de vous adresser mes vœux de bonne santé, de bonheur et d'amitié pour vous et pour celles et ceux qui vous sont chers. Je vous souhaite à tous une belle année, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle, associative, culturelle ou sportive.

Chers concitoyens,

Je vous retrouve avec plaisir dans ce nouveau bulletin municipal marquant la fin d'une année qui aura vu notre paysage politique changer radicalement. Bien qu'il semble qu'un petit vent d'optimisme commence à souffler sur notre pays, la situation économique et sociale demeure préoccupante et de nouveaux nuages font peser de nouvelles incertitudes sur notre avenir. C'est le cas en ce qui concerne les finances des collectivités, qui, bien que nettement plus vertueuses en la matière que l'état, vont de nouveau dépendre de son bon vouloir pour compenser la suppression de la taxe d'habitation.

Cette perte d'autonomie est une réalité aussi au niveau local. Notre PLU qui est, depuis le 1er janvier 2017, de compétence intercommunale n'est toujours pas arrêté, la Communauté de Communes ayant souhaité le mettre en sommeil le temps que le préfet donne son avis sur la création d'un champ photovoltaïque sur notre commune.

L'équipe municipale continue d'avancer malgré tout selon la feuille de route qu'elle s'est fixée. Cette année des travaux ont été réalisés devant la salle polyvalente, la maison «Bougis» a été démolie pour laisser de la place aux commerces et deux classes ont été construites à l'école publique par la CCPA. L'année 2018 va commencer avec la démolition de la salle St Michel suivie par la construction du «béguinage», ces 15 logements seniors avec service associé et le regroupement des commerces. Nous allons aussi commercialiser un nouveau lotissement, réaliser des liaisons douces, etc. Parfois, il nous faut composer avec les opportunités, ainsi nous avons préempté la vente d'anciens ateliers situés derrière l'église et nous sommes en négociation pour céder un terrain à la Baudrière où devrait s'installer un «centre de naturopathie».

En ce qui concerne les comportements, nous constatons malheureusement que la solidarité, valeur que je ne cesserai de défendre, s'efface de plus en plus devant l'individualisme, voire l'incivilité et le non respect des lois. Il ne se passe pas une seule semaine sans que je reçoive, parfois anonymement, parfois agressivement, des doléances concernant la vitesse excessive des véhicules, les nuisances sonores, les dégradations, les dépôts sauvages de déchets, la divagation des animaux, les haies non taillées, les conflits de mitoyenneté ou de voisinage, l'intolérance vis-à-vis des autres, j'en passe et des meilleures... Tout ce qu'on ne voudrait pas se voir reprocher personnellement... Tristes constatations ! On connaît ses droits, on ignore ses devoirs... Essayons d'être des citoyens responsables, autonomes, solidaires et respectueux de l'environnement, des lois et surtout d'autrui, notre jeunesse a besoin de nous comme exemple.

Je vous renouvelle mes vœux de bonheur pour cette année 2018 sans oublier les personnes qui nous ont quittés en 2017 et ceux qui souffrent et que les aléas de la vie n'épargnent pas. Je voudrais aussi, remercier Jean-Marc RAIMONDEAU et Carole PERRAUDEAU dont les projets personnels et professionnels ont eu raison de leur mandat municipal et aussi toutes celles et tous ceux qui s'engagent en faveur de notre commune et ses habitants. Enfin, je vous remercie d'accueillir les agents recenseurs qui se présenteront à votre domicile à partir du 18 janvier pour réaliser le recensement de la population organisé par l'INSEE qui est, je le rappelle, obligatoire.

Joël BRET, Maire de Saint Julien des Landes.



Mairie de Saint Julien des Landes
1, place de la Mairie
85150 Saint Julien des Landes
Tél. : 02 51 46 62 15
mairie@stjulien-deslandes.fr
www.stjulien-deslandes.fr

Création graphique
Virginie MAS / 02 51 32 92 41.

Crédit photos - Mairie de Saint Julien des Landes, Aude MANDIN, Marie-Andrée PHELIPPEAU, Françoise CHAILLOUX, les associations, les écoles, Familles Rurales, les photographes amateurs du concours photos, Fotolia.

Sommaire

Vie Municipale

■ Urbanisme	02
■ Cadre de vie	04
■ Voirie	06
■ Bâtiments	07
■ CCAS	08
■ Budget municipal 2017	09
■ Démarches administratives	10
■ Réservation des salles et tarifs	12
■ Etat civil	12

Enfance et Jeunesse

■ Accueil enfance jeunesse	13
■ Ecole publique «La farandole des couleurs»	14
■ AEPSJ	15
■ Nouvelles Activités Pédagogiques	15
■ Ecole privée Sainte Marie	16
■ APEL et OGEC	17
■ Conseil Municipal des Enfants	18
■ Relais des Assistants Maternelles (RAM)	18
■ Restaurant scolaire	19
■ Intercommunalité	19

Vie culturelle et associative

■ Autour du livre et de la culture	20
■ Expositions	21
■ Manifestations	22
■ Associations sportives	23
■ Associations familles et loisirs	25
■ Associations de solidarité	29
■ Agenda	31

Vie paroissiale

■ Paroisse Notre Dame de la Forêt	30
-----------------------------------	----

Carnet d'adresses

■ Informations pratiques	32
■ Coordonnées des associations	33

Commune attractive

■ Concours de photos «Journée du Patrimoine»	
---	--

Comme nous vous l'avons annoncé l'an dernier, la Communauté de Communes du Pays des Achards est, depuis le 1^{er} janvier 2017, compétente en matière d'élaboration du PLU en lieu et place de la commune.

Si la mise en compatibilité de la carrière est terminée et que le zonage adapté au Grand Défi se finalise avec l'enquête publique en cours, il en est tout autre avec la révision générale qui est repoussée de plusieurs mois.

Pourquoi ce report ?

Parce que la Communauté de Communes a lancé une procédure de mise en compatibilité du PLU existant avec la création d'un parc photovoltaïque. Ce projet d'une dizaine d'hectares, avec un élevage de mouton parmi les panneaux, jouxterait la zone artisanale «La Lande» route de la Mothe Achard. Deux ou trois hectares supplémentaires accueilleraient des entreprises en lieu et place des terrains

actuellement disponibles et zonés à cet effet, de l'autre côté de la route départementale. Cette procédure demande plusieurs mois d'études avant que le préfet décide ou non de la recevabilité du projet. Pendant ce temps, d'autres projets doivent patienter, parmi eux une installation d'élevage, celle d'un artisan, des ventes de parcelles ou des divisions de propriétés d'habitants de la commune et même une partie du futur lotissement communal...

Le conseil municipal de St Julien des Landes est favorable à l'installation d'énergies renouvelables sur son territoire et ne s'oppose pas au projet en tant que tel mais il estime que celui-ci ne doit pas se faire à n'importe quel prix, pas n'importe où et pas au détriment des autres activités. Les services de l'état s'opposent à ce projet contraire à leurs préconisations et le secteur agricole y est particulièrement défavorable.

PLUIH

C'est dans ce contexte que la CCPA a entamé les démarches d'élaboration d'un «PLUIH» (Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat) censé remplacer d'ici quelques années les PLU de ses 9 communes membres. La municipalité de St Julien des Landes restera vigilante envers les orientations qui y seront définies.

En bref...

Les maisons autorisées en 2017

Le lotissement

«Domaine des Rainettes»

- M. Geoffrey PARNY et Mme Angelina NADEAU
- M. Alexandre AUCLAIR
- Mme Marie PINEL
- Mme Catherine BOISSEAU
- M. Jonathan WILMOTTE et Mme Catherine MARQUES
- Mme Jacqueline CHEVOLLEAU

Le lotissement «Les Mélittes»

- M. Yann YOUENOU et Mme Johanna TANACSOS

Le lotissement «Le Clos du Bocage»

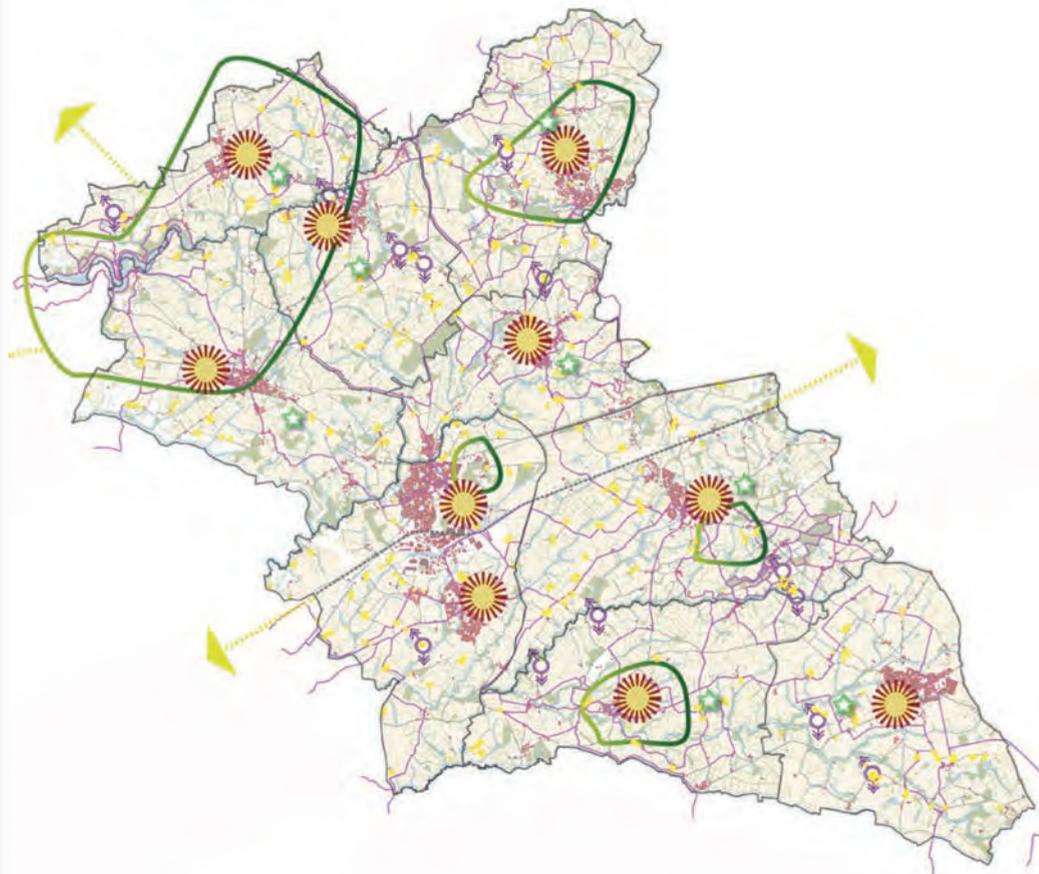
- M. Carl JOLLY
- M. Guillaume CHOPIN
- Mme Fanny LE BRONEC

Hors lotissement

- M. Baptiste VOYER et Mme Amandine LECLAIRE
- M. et Mme Nicolas et Séverine PASQUIER
- Mme Stéphanie CLEMENT
- M. et Mme Michel et Mireille PILLET
- M. Mickaël GAUTIER et Mme Amélie BOURE
- M. Cédric PROVAIN et Mme Charlène AMELINEAU

Béguinage

- 15 Logements pour seniors «Vendée Logement»



Document provisoire présentant un axe de développement sur l'ensemble des 9 communes du territoire du Pays des Achards.

Nouveau lotissement «Domaine de la Rainette» - Extension 2



Le «Clos du Bocage» étant terminé et afin de continuer à proposer des terrains à bâtir, nous allons créer un nouveau lotissement communal sur les parcelles situées entre le domaine des rainettes et les Ets VIAUD.



+ d'info...

S'adresser en mairie au
02 51 46 62 15

Idéalement situé au calme, à 2 pas du centre bourg, il comprendra 12 lots libres de constructeur et un îlot destiné à recevoir 3 logements sociaux. Il sera longé par une voie douce qui reliera le secteur «Domaine des Rainettes -Sénioriales» à la rue de l'industrie et donc aux commerces, services, écoles, etc.

Un projet pour dynamiser nos commerces et aménager la place

Le regroupement de nos commerces de proximité va renforcer leur dynamisme : superette «Vival» - bar bureau de tabac «Le St Julien» et pharmacie.

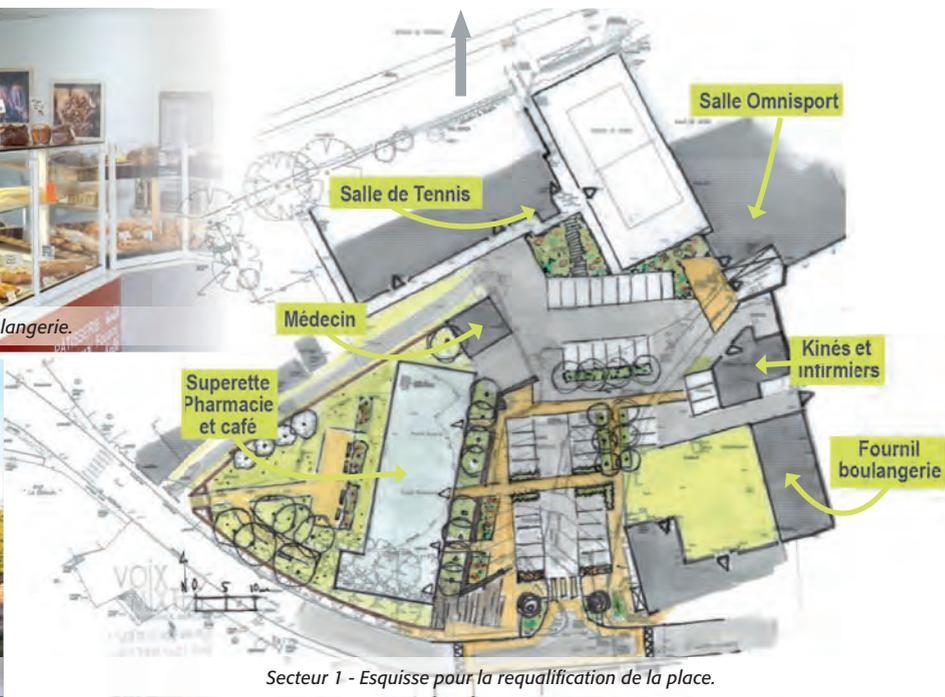
De plus, le relinking de la boulangerie avec ses nouveaux produits sont appréciés des landais et des personnes de passage.



Les travaux de relinking de la boulangerie.



Les travaux de démolition.



Secteur 1 - Esquisse pour la requalification de la place.

CADRE DE VIE

Concours «Le paysage de votre commune»

L'objectif du « Paysage de votre commune » est de valoriser les communes et les particuliers qui œuvrent pour un cadre de vie de qualité.
Il s'adresse aux passionnés du jardin, aux élus et aux responsables techniques de collectivités.



Remise des prix.



Camping «La Garangeoire»

Le Paysage de votre commune tient compte de la commune dans sa globalité et intègre la valorisation du paysage, du patrimoine, de l'architecture, des espaces publics, des zones d'activités économiques, des lotissements, des exploitations agricoles ou encore des jardins privés.

www.lepaysagedevotrecommune.fr

Cette année, c'est avec grand plaisir que nous voyons un jardin primé par la commune recevoir le **1^{er} prix intercommunal** et **1^{er} prix départemental dans la catégorie «jardins d'accueil», ont été primés :**

- Anne et Éric BOURGON,
camping de la Garangeoire

Le jury a particulièrement apprécié l'intégration du bâti dans un cadre champêtre

et les bonnes pratiques en gestion de l'eau.

Dans la catégorie « jardins secrets » ont été primés :

- M. et Mme Francis BLÉRIOT
22 chemin des caves - La Richard
- M. et Mme Claude PONDEVIE
La Rosière
- M. et Mme André RABILLER
3 rue Mélusine

Le jury a félicité l'aspect visuel de ces jardins soulignant l'abondance des couleurs.

Nous vous encourageons au travers de vos promenades à nous signaler les jardins qui selon vous méritent d'être récompensés dans notre prochaine édition.



+ d'info...

Remplissez le formulaire de contact sur le site www.stjulienlandes.fr ou adressez-vous en mairie

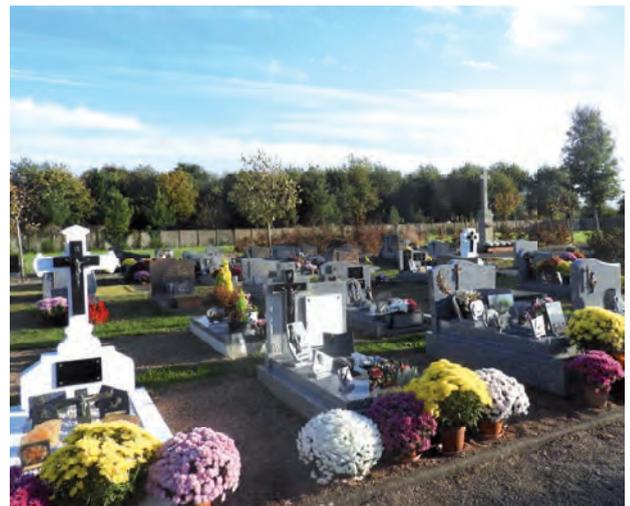
Aménagement du cimetière

Le cimetière est un lieu public et en tant que tel, il est devenu une priorité pour la commune d'en faire un endroit agréable et paysagé en accord avec l'environnement naturel et les nouvelles demandes des usagers.

Dans ce but, il sera aménagé un cheminement pour permettre le déplacement des fauteuils roulants, une nouvelle haie bocagère sera plantée pour embellir le site et le programme de plantation de pelouse inter tombes commencé en 2017 sera poursuivi. Le nouveau gazon élaboré pour terrain pauvre et faible croissance a produit d'excellents résultats et nous allons étendre son utilisation au reste des espaces inter tombes.

La commune a souhaité participer au projet «1000 arbres au pays des Achards», la nouvelle haie bocagère intégrera cette forte intention.

En réponse aux suggestions faites à nos services de garder un visuel des dispersions, nous sommes à l'étude de différentes possibilités (stèle, monument ou autre) qui viendraient compléter le jardin du souvenir.



Lutte contre les nuisibles : ensemble œuvrons vers plus de salubrité



Halte au frelon asiatique !

Cette espèce de frelon est particulièrement agressive quand on approche de son nid, le dard de la femelle peut atteindre jusqu'à 5 mm et passe même au travers du cuir.

Ils déciment nos abeilles et constituent une menace pour la biodiversité.

N'hésitez pas à appeler la mairie ou la communauté de communes, l'intervention est rapide et gratuite.



Pour les taupes

Le passage pour les particuliers coûte 30 euros, à régler par chèque. Cette participation comprend un passage et une visite de contrôle

+ d'info...

<http://www.cc-pays-des-achards.fr>
Rubrique environnement / lutte-contre-les-nuisibles



Et les rongeurs...

Chaque année la collectivité procède à l'organisation de la lutte collective contre les rongeurs commensaux. Cette action de santé publique est une nécessité, car les rats (rats gris, rats noirs) et les souris consomment et souillent les denrées stockées, détruisent matériel électrique et isolants, transmettent certaines maladies à l'homme et au bétail.

Du raticide peut être commandé en mairie chaque mois de septembre.

Des gestes citoyens



Règlementation relative à l'usage du feu en Vendée

Un arrêté préfectoral en date du 12 novembre 2012 régit l'usage du feu dans le département de la Vendée. Cet arrêté fait la distinction entre l'usage du feu dans les zones de forêt et d'espaces boisés et hors de ces zones. Pour résumer, l'incinération des déchets verts à l'air libre est proscrite. Ces déchets verts doivent être prioritairement apportés en déchetterie ou recyclés par compostage.

Ordures ménagères

Soyons citoyens. Respectons le cadre de vie de chacun, en pleine nature ou dans le centre bourg de la commune.

STOP AUX DEPOTS SAUVAGES !!!!

Pensez au composteur

Pour alléger nos poubelles de déchets verts ou ménagers, nous vous rappelons que les composteurs (420 L. ou 620 L.) sont disponibles au prix de 15 euros à la Communauté de Communes du Pays des Achards.

Vente de paillage et de compost

Vous souhaitez disposer de compost pour fertiliser vos plantations ou de paillis pour structurer votre sol et réduire le désherbage ? Saint Julien apporte la réponse : cette année encore les ventes de compost et de paillis ont fourni aux jardiniers une aide essentielle à l'amélioration de leurs plantations et une réduction en arrosage.

Le chargement des remorques des particuliers est assuré par les employés municipaux à l'aide d'une mini-pelle.

La vente aura lieu le vendredi 30 mars de 14h00 à 19h00.



Zéro phyto

Afin de mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national, la loi sur la transition énergétique pour la croissance apporte des précisions concernant les échéances du passage au «0 phyto».

- Il sera interdit d'utiliser des produits phytopharmaceutiques (sauf produits de bio-contrôle) pour un usage non professionnel à compter du 1^{er} janvier 2019.
- La vente/achat en libre-service à des utilisateurs non professionnels est interdite depuis le 1^{er} janvier 2017.

Dès aujourd'hui, n'utilisons plus de produits phytosanitaires.

Distributeurs sani-canin

Pour rappel, la collectivité à l'initiative du conseil municipal des enfants met à disposition des distributeurs sani-canin. Merci à tous les maîtres de toutous, de bien vouloir les utiliser dans le respect des espaces verts communs. Vous les trouverez au Fief des Rainettes, sur le chemin piétonnier de la salle polyvalente et face à la pharmacie.

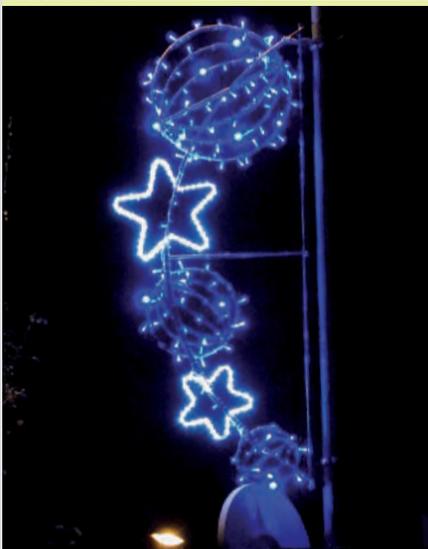
VOIRIE

En bref...

Illuminations de Noël

Pour Noël et les festivités de fin d'année, St Julien resplendit dans la nuit.

De nouvelles illuminations ont été installées dans le centre historique pour étoffer le stock de l'année dernière à la plus grande joie de tous !



Travaux réalisés en 2017



Aménagement de sécurité, la Bretonnière.

La route de la Vrignaie

La route de la Vrignaie a été reprofilée avec finition bicouche, arasements des accotements et curage des fossés. Le montant des travaux s'élève à la somme de 37 000 euros.

Aménagement de sécurité

Pour sécuriser l'accès au camping de la Bretonnière un aménagement de sécurité, testé durant la saison estivale, sera définitivement réalisé au début d'année 2018.

Les abords de la salle polyvalente

Les abords de la salle polyvalente ont été réaménagés avec un béton désactivé et les chemins piétonniers ainsi que l'accès à la scène de la salle ont été bitumés pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite. Un abris bus sera posé pour le confort des collégiens et lycéens.

Rue du Fief

Afin de permettre le ralentissement des voitures rue du Fief, un merlon central a été aménagé.

Elagage

Le programme d'élagage a été reconduit dans les chemins et les lotissements pour un montant de 7 900 euros.



Les abords de la salle polyvalente.



Rue du Fief.

Aménagement de la salle polyvalente



Les deux salles de réunions ont été aménagées. Afin de les rendre plus fonctionnelles, les toilettes ont été refaites. Dans la salle 1 (anciennement salle de réunion) le bar a été retiré et le carrelage refait ce qui permet une plus grande capacité d'accueil. Dans la salle 2 (anciennement le restaurant scolaire), un coin tisanerie a été réalisé.

Ces travaux vont permettre une plus grande utilisation de ces salles, que ce

soit au profit des associations ou de la population.

Le programme de remplacement des ouvertures commencé en 2016, s'est terminé cette année par celles de la façade (côté rue de l'industrie).

Travaux 2017

De nombreux traitements de façades et toitures ont été réalisés ; salle polyvalente, mairie, salles de sports.

Extension de l'école publique

Suite à l'ouverture de la 4^{ème} classe, un nouveau bâtiment, financé par la Communauté de Communes du Pays des Achards, dans le cadre du transfert de la compétence enfance jeunesse, a vu le jour.

Les enfants prendront possession de leurs nouvelles classes à la rentrée de janvier 2018.



BÂTIMENTS

En bref...

Salle associative «l'Atelier des Arts»

En 2017 un nouveau bâtiment (rue du pressoir) a été mis à la disposition de l'association «Gribouille d'artiste», école de peinture ainsi qu'à l'école de musique. Des créneaux horaires sont disponibles pour permettre le développement d'autres activités culturelles.

Nouveau Cabinet Médical

Le docteur GODIN vient d'ouvrir son cabinet médical à St Julien des Landes tout en gardant son association avec la maison médicale des Achards. Pour cela, la commune lui a vendu le terrain où il a implanté son bâtiment. Il est présent une demi-journée en plus.

Horaires d'ouverture

- Lundi et mercredi, de 16h00 à 20h00
- Jeudi et vendredi, de 8h00 à 12h00.

Aménagement de la salle du conseil

Depuis quelques années, la commission culturelle acquiert lors des expositions un tableau. Afin que cette collection soit visible par le plus grand nombre, la salle du conseil a été relookée avec la pose des tableaux, d'un miroir et du drapeau de la guerre de 1939/1945.



CCAS

Le repas des Aînés

Le 25 novembre a eu lieu notre traditionnel repas des aînés. 91 habitants de notre commune ont pu ainsi profiter non seulement des talents culinaires habituels de Patrick, mais aussi de notre animateur Jean-Pierre épaulé par nos amoureux de la chanson. L'après midi s'est terminé par des jeux de cartes.



«Beguinage» - Logements séniors



TIBERGHEN - LANGLAIS architectes.

On en parle depuis plusieurs années, mais cette année on peut vous annoncer que le projet se concrétise.

15 logements et de la salle commune
1^{er} semestre 2019.

Vendée Logement le bailleur social, avec qui on a travaillé en partenariat, vient de nous confirmer le début des travaux, avec la démolition de la salle St Michel, début janvier 2018 et une livraison des

+ d'info...

Pour toutes les personnes intéressées merci de bien vouloir prendre contact avec la mairie au 02 51 46 62 15.

Les finances

L'Etat vient de décider de supprimer la taxe d'habitation pour 80% des ménages. Cet impôt constituant l'une des principales ressources des collectivités, quelles vont être les conséquences sur notre budget ?

La taxe d'habitation représente plus de la moitié de nos rentrées fiscales et près de 30% de nos recettes totales de fonctionnement. Il s'agit d'une taxe dite «dynamique», c'est-à-dire qu'elle évolue en fonction du nombre d'habitations et des taux votés par le conseil municipal, elle accompagne ainsi les investissements nécessaires aux besoins grandissants et aux attentes de la population.

L'Etat propose de la compenser à l'euro près, bien ! Ce qui inquiète les élus c'est qu'il versera la même somme chaque année sans tenir compte de l'évolution des besoins et des spécificités de chaque commune et surtout, jusqu'à quand ? Ne sera-t-il pas tenté un jour d'en diminuer les montants afin de faire les économies qu'il ne s'impose pas à lui même comme il l'a fait récemment en diminuant les dotations ?

Dans ce contexte, nous devons être vigilants sur la programmation de nos travaux, ainsi, le regroupement de nos commerces sera financé sans aucune participation du contribuable local. Le financement sera assuré, au sein d'un budget spécifique afin d'en assurer l'indépendance, par des subventions et par un emprunt qui sera intégralement remboursé par les loyers.

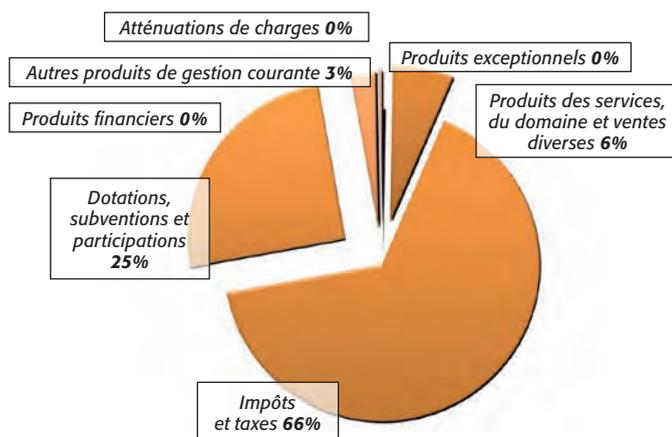
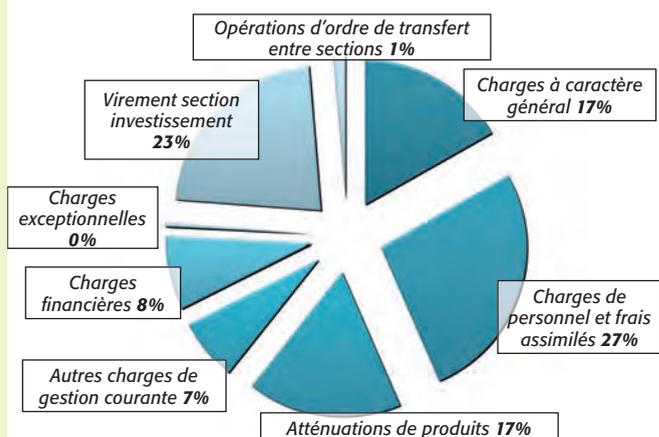


**BUDGET
PRÉVISIONNEL 2017**

Section de fonctionnement

Les dépenses	Montant
Charges à caractère général (achats, services et taxes, impôts et taxes)	177 721,18 €
Charges de personnel et frais assimilés	282 989,00 €
Atténuation de produits	181 992,63 €
Autres charges de gestion courante (indemnités, subventions données, école)	73 300,00 €
Charges financières (remboursement intérêts des emprunts)	86 652,61 €
Charges exceptionnelles	4 550,00 €
Virement section investissement	238 339,04 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 900,00 €
Total	1 059 444,46 €

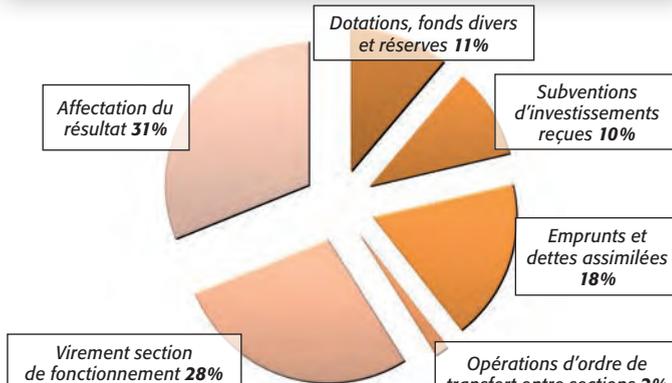
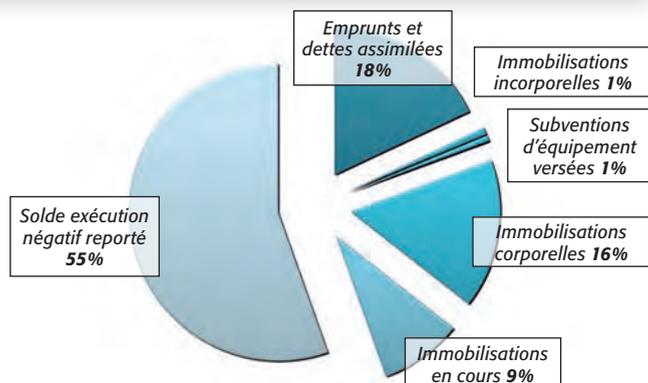
Les recettes	Montant
Résultat reporté antérieur	
Atténuations de charges	2 500,00 €
Produits des services du domaine et ventes diverses	65 697,99 €
Impôts et taxes	696 173,19 €
Dotations, subventions et participations	265 471,00 €
Autres produits de gestion courante	26 600,00 €
Produits financiers	2,28 €
Produits exceptionnels	3 000,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	
Total	1 059 444,46 €



Section d'investissement

Les dépenses	Montant
Emprunts et dettes assimilées	154 291,59 €
Immobilisations incorporelles	6 500,00 €
Subventions d'équipement versées	5 375,00 €
Immobilisations corporelles	139 034,22 €
Immobilisations en cours	77 000,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	
Solde exécution négatif reporté	474 923,93 €
Total	857 124,74 €

Les recettes	Montant
Dotations, fonds divers et réserves	95 630,02 €
Subventions d'investissements reçues	87 090,00 €
Emprunts et dettes assimilées	155 300,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 900,00 €
Virement section de fonctionnement	238 339,04 €
Affectation du résultat	266 865,68 €
Total	857 124,74 €



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Où faire les formalités administratives ?

Les extraits de naissance, de mariage et de décès se demandent dans la commune où s'est produit l'événement

Les démarches en ligne : l'Agence Nationale des Titres Sécurisés



L'Agence Nationale des Titres Sécurisés est au cœur de la vie des citoyens. Elle accompagne chacun d'entre nous au quotidien dans ses démarches et ses déplacements et garantit et protège l'identité des personnes.

Elle contribue à la sécurité publique sur le territoire en assurant la délivrance et le contrôle des titres sécurisés.

De nombreuses démarches concernant votre véhicule, votre permis de conduire, une pré-demande de passeport biométrique et/ou de carte nationale d'identité, une demande de duplicata de certificat d'immatriculation, se font désormais en ligne, directement depuis nos sites internet.

La création d'un compte «usager» vous permet d'effectuer une demande en ligne pour toutes ces démarches.

Page facebook

Depuis septembre, la commune a ouvert une page Facebook pour communiquer sur les manifestations culturelles ou sportives de la commune, de la communauté de commune du Pays des Achards. Vous y trouverez également les événements à ne pas manquer, les informations sur les travaux et chantiers en cours ou à venir, ainsi que sur les infos communiquées par les différents organismes d'Etat. **Rejoignez la page Facebook de St Julien des Landes.**



Comment faire sa carte d'identité et son passeport

La Carte Nationale d'Identité

La carte nationale d'identité (CNI) est un document délivré par l'Etat français permettant d'identifier la personne qui en est détentrice. La détention d'une carte d'identité n'est pas obligatoire. Elle est délivrée à toute personne qui en fait la demande à condition de pouvoir prouver sa nationalité française. Il n'y a aucune condition.

La carte d'identité est gratuite sauf en cas de perte ou de vol (**un TIMBRE FISCAL de 25 euros vous sera demandé**).

A NOTER : Si votre précédente carte a été délivrée entre 2004 et 2013 et que vous étiez majeur lors de sa délivrance, elle reste valide 5 ans après la date d'expiration qui est indiquée. La durée de validité de la carte d'identité est de 15 ans pour les personnes majeures et 10 ans pour les mineurs.

Par circulaire du 27 octobre 2016, le ministère de l'intérieur «autorise le renouvellement des CNI facialement périmées (ou en voie de l'être) dès lors que l'utilisateur est en mesure de justifier de son intention de voyager à l'étranger dans un pays acceptant la CNI comme document de voyage et à condition qu'il ne soit pas titulaire d'un passeport valide. La preuve de ce voyage pourra être apportée par des moyens tels que titre de transport, réservation ou devis auprès d'une agence de voyage, justificatif ou réservation d'hébergement, attestation de l'employeur pour les personnes amenées à voyager à l'étranger.

Le passeport

Le passeport est un document de voyage individuel qui permet de prouver son identité. Toute demande de passeport conduit à la délivrance d'un passeport biométrique, sauf s'il s'agit de la procédure de demande de passeport en urgence.

Le bénéficiaire doit être de nationalité française. Votre présence est exigée lors du dépôt de la demande et du retrait du passeport.

A NOTER : il n'est plus possible d'inscrire un enfant mineur sur le passeport de l'un de ses parents. Les enfants doivent disposer d'un passeport personnel.

Où faire sa Carte Nationale d'Identité et son passeport

La mairie de Saint Julien des Landes ne fait ni les cartes nationales d'identité, ni les passeports. Vous devez contacter la mairie des Achards (02 51 38 60 49), de La Roche sur Yon (02 51 47 47 47) ou des Sables d'Olonne (02 51 23 16 00) afin d'obtenir un RDV.

Inscription sur les listes électorales



Si vous venez d'arriver à Saint Julien des Landes, **venez-vous inscrire en mairie avant le 31 décembre de l'année**. De même si vous déménagez merci de nous le signaler. Les jeunes atteignant 18 ans et résidant à Saint Julien des Landes sont automatiquement inscrits par le biais de l'Insee.

PACS

Le PACS peut se signer en mairie ou chez le notaire depuis le 1^{er} novembre 2017. Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite enregistrer soit chez le notaire, soit en mairie.

Démarches à effectuer en mairie

Un RDV doit être pris auprès de Mme Béatrice MARTIN au 02 51 46 62 15 afin de déposer les documents nécessaires :

- une pièce d'identité des deux partenaires,
- une copie intégrale (ou extrait avec filiation) de l'acte de naissance de chaque partenaire de moins de 3 mois,
- la déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (cerfa 15725-02).

Lors de la signature du PACS, les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble à l'officier d'état civil de la mairie où ils déposent leur Pacs.

La convention de PACS

Les futurs partenaires doivent rédiger et signer une convention. Elle peut également être rédigée par un notaire. La convention doit être rédigée en Français et comporter la signature des 2 partenaires. Elle peut simplement constater l'engagement et la volonté d'être liés par un Pacs.

Elle doit au minimum obligatoirement mentionner la référence à la loi instituant le Pacs : «Nous, X et Y, concluons un pacte civil de solidarité régi par les dispositions de la loi du 15 novembre 1999 modifiée et les articles 515-1 à 515-7 du code civil.»

La convention peut être plus complète et préciser les conditions de participation de chacun à la vie commune (régime de l'indivision...). Les partenaires peuvent utiliser ou non une convention-type (formulaire cerfa n° 15726*02).

Cimetière



La mairie vous accompagne dans vos démarches funéraires. Elle autorise et contrôle, mais n'organise pas d'opérations funéraires pour les particuliers

Pour la réalisation des soins de corps, des transports, des inhumations ou des créations, des exhumations et des recueils, il convient de s'adresser à une entreprise de pompes funèbres.

Si vous faites face au décès d'un de vos proches,

■ Vous pouvez prendre contact avec le service administratif de la mairie au 02 51 46 62 15

■ N'hésitez pas à consulter le lien ci-après qui vous guidera dans les différentes démarches à effectuer :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16507>

VIE MUNICIPALE

Plusieurs possibilités d'inhumations existent dans le cimetière

■ Concession de 2 m²

Temporaire de 15 ans au tarif de 100 €
Temporaire de 30 ans au tarif de 150 €
Temporaire de 50 ans au tarif de 200 €

■ Concession de 1 m² destinée à accueillir les urnes funéraires

Temporaire de 15 ans au tarif de 80 €
Temporaire de 30 ans au tarif de 120 €
Temporaire de 50 ans au tarif de 160 €

■ Caverne du jardin du souvenir (y compris caveau)

Temporaire de 15 ans au tarif de 443 €
Temporaire de 30 ans au tarif de 483 €
Temporaire de 50 ans au tarif de 523 €

■ Dispersion des cendres (jardin du souvenir)

Le recensement et la journée défense citoyenneté

Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.



+ d'info...

- l'accueil de la mairie au 02 51 46 62 15 ou
- le Centre du Service National d'Angers au 02 44 01 20 50, par e-mail : dsn-csn-ang.sga@defense.gouv.fr



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 4,8 millions de personnes ont répondu en ligne en 2017, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site :

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr



& votre commune

Réservation des salles et tarifs

Pour réserver une salle communale, vous devez **prendre contact avec la mairie au 02 51 46 62 15**.

Si vous souhaitez visiter la salle, un élu fixera un RDV avec vous après demande faite au secrétariat de la mairie.

Salle polyvalente

	Locaux	Hors commune
■ Salle entière	137 €	274 €
Forfait 2 jours	212 €	424 €
■ 1/2 salle	102 €	204 €
Forfait 2 jours	155 €	310 €
■ Location vaisselle	31 €	31 €
■ Forfait mariage	583 €	902 €

Le forfait mariage comprend la location de la salle polyvalente avec la cuisine du vendredi 15h00 au dimanche en fin d'après midi.

■ Salles de réunion	63 €	126 €
■ Association (salle entière)	102 €	204 €
■ Capacité		

	Couverts	Pers.	Surface
Grande salle	200	250	247 m ²
1/2 salle	80	100	123,5 m ²
Salle de réunion	25/30	35	36 m ²
Bar		30	71 m ²

Forfait ménage

Pour toutes les locations, la salle doit être rangée suivant les consignes affichées dans les locaux. Le ménage doit être fait avant l'état des lieux sortant. En cas de non respect de cette règle un forfait sera appliqué d'un montant de 73 € pour l'office traiteur et 106 € pour la salle. Si toutefois vous ne souhaitez pas faire le ménage, merci de nous le préciser lors de la réservation, dans ce cas le forfait sera automatiquement intégré au prix de location.

Grange de La Baudrière

- **Locaux** : 34 € la journée
- **Hors commune** : 68 € la journée
- **Caractéristiques** : une prise électrique, un point d'eau, toilettes publiques à environ 100 m.
- **Capacité** : 50 personnes maximum.

Location de tables, chaises ou matériel

Voir avec le **comité d'animation**, Pascal COLVRAU au 06 85 74 03 11 ou Claude MIGNÉ au 02 51 46 68 16.

ÉTAT-CIVIL 2017

- Aubery MICHALCZYK et Stéphane BENMAYOR, le 13 mai
- Catherine RUTH et Didier ETHUIN, le 27 mai
- Sylvie BRIANCEAU et Samuel RAPIN, le 3 juin
- Rosemonde COLIN et Jean-Yves LE BRICOUIR, le 24 juin
- Emmanuelle BEDU et Olivier MEYER, le 24 juin
- Pauline NICOLEZEAU et Germain DUFRESNE, le 1^{er} juillet

Mariages

- Charlène MARCHAND et Jeffrey FORTIN, le 1^{er} juillet
- Sonia MORISSON DE LA BASSETIERE et Louis DE RODELLEC DU PORZIC, le 8 juillet
- Marie GROUSSEAU et Teddy ROPERT, le 5 août
- Tatiana ROUSSEAU et Charly DELAUAUD, le 9 août

Naissances

Décembre 2016

- Evan DELAUNAY le 6 décembre
- Mellie LEFEBVRE le 8 décembre
- Mila DEMOLIN le 27 décembre

2017

- Dafné PILLET, le 4 février
- Maël GOGÉON, le 9 février
- Lenzo DUMURGER, le 5 mars
- Augustin ARCHAMBAUD, le 6 mars
- Evan PEUTAT, le 13 mars
- Aliya MONTHULEY, le 30 mars
- Liyam FLE, le 8 avril
- Ilyes Pierre AUGUIN, le 10 avril
- Edan PERREAU, le 19 avril
- Ayden RENODEAU, le 21 avril

- Ellie REDON, le 26 mai
- Théa DELAUAUD, le 29 mai
- Mina MARTIN, le 18 juin
- Selena DEVERT, le 17 juillet
- Lauriane CLOUET, le 17 juillet
- Endjali YVARD, le 26 juillet
- Johanna MARTIN, le 28 juillet
- Izia BAUDRY, le 18 août
- Maël TAVARES, le 24 août
- Charly COQUET, le 4 septembre
- Raphaël LOCTEAU, le 2 octobre
- Basile TOUGERON, le 17 octobre
- Timéo NAFRAICHOUX, le 28 octobre
- Nolan DEMUS, le 14 novembre
- Hugo BOISSEAU, le 18 novembre

Décès 2017

- Simone MORNET née CALLAUD, le 6 janvier
- Andrée GAMMELIN née LABARTHE, le 13 janvier
- Marie-Rose GAUTRET, le 14 janvier
- Juliette POUCKET née BAROTIN, le 15 janvier
- Michelle DUBOIS née GOSSELIN, le 25 janvier
- Marguerite TESSON, le 28 février
- Constant GOGÉON, le 11 mars
- Christian COUVIDAT, le 31 mars
- Kévin GREILH, le 05 avril
- Mireille GAMBLIN, née EPAUD, le 11 avril
- Jean GARNIER, le 18 mai
- Henri MORNET, le 26 mai
- Georgette MARTINEAU, le 27 mai
- Yvonne RICHARD, le 17 juillet
- Andrée RAIMONDEAU, née GUINÉ, le 1^{er} septembre
- Andrée JAUNET, née VICTOR, le 21 septembre
- Claude AMELINEAU, le 28 septembre
- Hélène MOINARDEAU, le 26 octobre
- Jeanne DURANTEAU, le 26 octobre
- José FERREIRA, le 2 décembre



Séjour «bord de mer» à Olonne sur Mer.



Animation surf.

L'accueil de loisirs les P'tits Landais est géré par l'association Familles Rurales de St Julien des Landes et travaille en étroite collaboration avec la communauté de communes qui a repris la compétence enfance jeunesse depuis janvier 2017.

L'association est composée de parents bénévoles qui s'investissent dans la vie de l'accueil de loisirs et élabore le projet éducatif.

Ouverture de l'accueil

- en périscolaire, de 7h15 à 8h45 et de 16h30 à 19h00
- le mercredi et les vacances scolaires, de 7h15 à 19h00

Comme chaque année l'accueil de loisirs fermera ses portes deux semaines en août et à Noël, durant ces périodes les enfants peuvent être accueillis sur une autre structure d'accueil de notre secteur. Nous tâchons d'adapter au mieux nos fermetures avec les besoins des familles.

L'inscription à l'accueil de loisirs est obligatoire pour que nous puissions prendre vos enfants.

L'équipe d'animation se compose de quatre personnes permanentes : Anne VILM directrice, Céline TOUGERON Directrice adjointe, Tatiana LOGEAS directrice adjointe en périscolaire et animatrice, Claire GUILLAUMET animatrice à temps plein et une stagiaire, Laura RENAUD animatrice en formation BPJEPS.

Johanna TANASCOS et Nathalie LENER employées communautaires sont mises à disposition de l'association pour les temps périscolaires.

Cette année, le projet pédagogique défendu par l'équipe d'animation a été de :

- de favoriser l'accueil et la communication avec les familles,
- de créer un cadre qui encourage le bien-être des enfants et le respect de

tous,

- d'encourager les enfants à être autonome dans les activités et la vie quotidienne,
- de favoriser l'ouverture sur l'extérieur par le biais de thèmes, d'activités et de sorties diverses et variées.

l'année 2017 en résumé...

- **Une équipe qui a souhaité travailler autour de l'imaginaire** avec les enfants à travers différents thèmes : Voyage dans le temps, Au pays des mille et une nuits...
- **Une multitude de sorties et d'intervenants extérieurs** : visite de la caserne des Achards, visite de l'aquarium, festival mom en zik, pêche..., mise en place d'un planétarium à la salle de sport, intervention d'un professeur de musique, intervention d'une professeure de danse orientale...
- **6 séjours d'été** qui ont remporté un franc succès, un moment d'échange, de convivialité et de découverte que les enfants comme les animateurs attendent avec impatience chaque année.
- **Des activités juniors** : Tatiana LOGEAS, dans le cadre de sa formation a proposé quelques activités destinées aux CM1-CM2 pendant les vacances scolaires au foyer des jeunes. Ces activités qui ont beaucoup plu aux enfants leur ont permis de se retrouver entre eux et de découvrir les activités que l'on propose à l'accueil jeunes (activités pour les collégiens) ainsi que les locaux du foyer des jeunes.

L'accueil des jeunes et le foyer des jeunes

L'accueil jeunes pour cette année 2017 a regroupé une trentaine de jeunes de la commune âgés de 11 à 14 ans durant les vacances scolaires.

Des activités culturelles, sportives, intercommunales ont été proposées. Elles sont animées par Céline TOUGERON (référente jeunesse). Ces temps de détente, d'échange et de découverte permettent de renforcer les liens entre les jeunes de la commune et ses alentours, et permettent également de faire la passerelle entre l'accueil de loisirs et le foyer des jeunes.

Nos temps forts de 2017

- **Au foyer des jeunes** : défis les bronzés font du ski et soirée raclette (février), jeux géants (avril) koh landais, souvenirs de camp (été), tournoi de baby foot (Toussaint).
- **Les sorties** : bowling (février), freestyle sensations show et initiation roller au vendéespace (avril), atlantic toboggan, St Gilles beach (été).
- **Les activités avec les accueils jeunes du canton** : découverte de nouveaux sports (février), interville (été), escape game (Toussaint).
- **Le séjour été** : Vamos a la playa à Olonne sur Mer.

+ d'info...



Si tu as 14 ans ou plus, rejoins le foyer des jeunes. Tu peux nous contacter par mail : foyerdesjeunes.stjulien@gmail.com ou nous rejoindre sur la page Facebook : **foyer des jeunes landais**

ÉCOLE PUBLIQUE

La Farandole des Couleurs



Les rencontres danses 2017 à Vairé.



Chant avant le marché de Noël.

L'équipe éducative

- Mme Emmanuelle BOUTIN en classe de TPS/PS (18 élèves), Directrice de l'école
- Mme Isabelle DROUART en classe de MS/GS (24 élèves)
- Mme Angéline PHAROUX en classe de CP /CM2 (21 élèves)
- M. Rodolphe VION en classe de cycles 2 et 3 (CE1/CE2/CM1) (22 élèves)

Les enseignantes de maternelle sont accompagnées et assistées dans leur travail par Mmes Ludivine DEMONTREUILLE, Johanna TANACSOS et Cindy DEL'CHÂTEAU, Aides maternelles.

Des décloisonnements et échanges de services ont lieu les après-midis : les CP-CE1 et les CE2-CM sont regroupés pour les sciences et la découverte du monde ou l'histoire/géographie.

Madame BOUTIN assure l'anglais aux CE-CM et prend en charge les GS en phonologie. Madame PHAROUX enseigne l'anglais aux CP et Monsieur VION prend en charge les GS en sciences.

Le projet de l'école

Le projet d'école 2018-2022 est en cours de réflexion.

L'actuel a pour objectifs principaux d'enrichir l'expression langagière, d'apprendre à vivre ensemble, de développer les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique.

- **Enrichir l'expression langagière.**
Journal scolaire, théâtre.
- **Apprendre à vivre ensemble.**
Entretien du jardin, débats, chorale, échanges grands-petits sous la forme d'ateliers.
- **Développer les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique.**
Rituels mathématiques, expériences.

Les CP-CE bénéficient de séances de piscine aux Achards et les CP-CE-CM d'une éducation à la sécurité routière.

Différentes rencontres dans l'année

Le cross, la danse, l'athlétisme. Une sortie de fin d'année est envisagée ainsi qu'une fête (prévue le samedi 23 juin 2018).

Les projets sont réalisés grâce aux financements de la municipalité et grâce à l'investissement des parents d'élèves au sein de l'Association AEPSJ.

Inscriptions

Pour septembre 2018 ou une rentrée en janvier ou après les vacances d'avril, merci de contacter dès à présent la mairie puis la directrice de l'école.

Coordonnées

- Ecole publique
La Farandole des Couleurs
8 rue de l'industrie
85150 Saint-Julien-des-Landes
- Tél. : 02 51 06 04 98



Chants devant la mairie lors du défilé du printemps 2017 sur le thème de l'Afrique.



Participation à la semaine de la maternelle. Ici, sur le thème des histoires et comptines. Pour 2017/2018, «Créer pour grandir».

AEPSJ - Association pour l'École Publique de Saint Julien



Participation au Téléthon.

Une année 2016-2017 très épanouissante qui se termine avec la construction d'une 4^{ème} classe.

Une belle fête de fin d'année où les enfants nous ont présentés de jolies danses et chants. Les parents étaient ravis de cette journée.

Pour cette nouvelle année, nos projets sont une vente de kit SOS cookies et kit riz au lait pour régaler vos papilles, un vide ta chambre, boom de Noël ouverte à tous les enfants de Saint Julien ainsi qu'un loto et la fête de fin d'année.

L'AEPSJ compte de nouveaux membres et

souhaite encourager les parents ou personnes extérieures à nous rejoindre pour soutenir l'enseignement public.

Un grand merci aux parents qui nous ont aidés et soutenus durant cette année, à la mairie et aux différents organismes qui nous soutiennent.

Manifestations

- Vide ta chambre : 11 novembre
- Boum de Noël : 22 décembre
- Loto enfants/adultes : 17 mars
- Fête de fin d'année : 23 juin

Cotisation : 15 euros/an.

Vous pouvez nous contacter par mail : aepsj@orange.fr

Bureau

- Présidente : Sandrine POUMAILLOUX
- Trésorière : Emilie LOPEZ
- Secrétaire : Delphine VIAUD
- 15 membres

NAP - Nouvelles Activités Pédagogiques

Les Nouvelles Activités Pédagogiques se déroulent le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 14h15. Elles sont facultatives et gratuites.

Les enfants de petite et moyenne sections

- Les petites sections sont prises en charge dès 13h00 par Florie qui les accompagne au dortoir de l'accueil de loisirs et les prépare doucement pour la sieste. Dès 13h30 le petit groupe est pris en charge par leur atsem Johanna.
- Les moyennes sections restent au dor-

toir de l'école ; ils sont préparés pour la sieste par Cindy et pris en charge par leur atsem Ludivine. Ils peuvent, s'ils sont réveillés ou suffisamment reposés rejoindre leurs camarade à 14h15.

Les Enfants de la grande section au CM2

Deux groupes sont constitués et animés par quatre animatrices. Tatiana LOGEAS

est nommée directrice des NAP elle intervient une fois par semaine auprès des enfants. Elle coordonne et anime l'équipe d'animatrices qui ne manque jamais d'imagination et de professionnalisme pour proposer un moment de détente, de sport ou de créativité aux élèves de l'école publique.

ÉCOLE PRIVÉE

L'école Ste Marie
soucieuse du bien-être de ses élèves



Visite des marais salants et initiation au char à voile à Saint Gilles Croix de Vie.

En 2017-18, nous poursuivons notre plan d'action axé sur le développement des compétences psychosociales de nos élèves (CPS).

Ainsi, les élèves du CE2 au CM2 sont partis en voyage scolaire les 27, 28 et 29 septembre derniers.

Il a été envisagé comme un séjour de cohésion durant lequel une chargée de mission de l'IREPS est intervenue et a mis les élèves en situation de réflexion sur la différence, la coopération et la solidarité.

Ces trois jours passés à St Gilles Croix de Vie ont été aussi l'occasion, entre autres, de visiter les marais salants, de s'initier au char à voile et de faire une course d'orientation culturelle. Les enseignants poursuivent en classe ce travail « scientifique » et le compléteront avec l'intervention du Musée du Sable.

Notre plan d'action

Pour mener à bien notre plan d'action, nous suivons une formation sur les CPS avec l'IREPS. Nous aidons, dans chacun des cycles, les élèves à mieux se connaître pour mieux accepter l'autre, à écouter leurs émotions, notamment en situation de conflit afin d'apaiser les tensions, de dédramatiser la situation pour finalement arriver à mieux se comprendre et à vivre ensemble.

La finalité étant d'être disponible en classe pour les apprentissages.

En parallèle, l'association «Jouer pour vivre» nous accompagne dans nos propositions de jeux de cour afin que les temps de récréation soient aussi des temps de collaboration, de création et d'imagination entre nos élèves. Pour cela, nous avons sollicité l'OGEC et l'Apel pour

l'aménagement des différents espaces de la cour.

Quelques temps forts de l'année

- cross,
- journée sport inter-écoles,
- matinée de Noël,
- matinée des parents,
- sortie de fin d'année.

Pour toute demande d'informations ou d'inscription, veuillez contacter la directrice au 02 51 46 62 17 ou par mail : ecolesjdl@wanadoo.fr

Les enseignants



OGEC

Tout au long de l'année, les parents d'élèves des deux associations APEL et OGEC contribuent au dynamisme et à l'esprit de famille au sein de l'école Sainte-Marie.

Comme un puzzle a besoin de chaque morceau, notre école a besoin de chacun. Ainsi, les membres des associations APEL et OGEC, les enseignants et le personnel éducatif œuvrent ensemble pour que dans notre école les enfants puissent s'épanouir et donner le meilleur d'eux-mêmes. En donnant du temps pour l'école, les parents investis dans les associations apprennent à mieux se connaître et des liens d'amitié se tissent au fil des actions organisées pendant l'année.

Au sein de la communauté éducative, l'OGEC a pour mission la bonne gestion de l'établissement dans différents domaines : financier, social, comptable, juridique et immobilier.

À l'école, il n'y a pas que les enfants qui construisent, les parents engagés à l'OGEC continuent à rénover activement les bâtiments de l'école : une salle de classe a été entièrement refaite durant l'été. L'OGEC a également terminé son agenda d'accessibilité (Ad'Ap).

De plus, l'OGEC, l'APEL et l'équipe enseignante ont mené ensemble le projet numérique grâce auquel chaque classe a pu être équipée de 4 tablettes et d'un ordinateur portable. L'OGEC se doit d'être réactive face aux nouveaux programmes de 2016 dans lesquels l'outil informatique est indispensable et permettre aux élèves d'arriver au collège avec le bagage informatique exigé.



De gauche à droite - En haut : Marlène JEHANNO, Joëlle SIMONNEAU, Stéphanie COCHARD, Belinda RODRIGUES, Françoise THOMAZEAU et Mélissa ARCHAMBAUD ; En bas : Aline GARREAU, Carole GAUVRIT, Luvie LE GOFF, Gwenola GUERIN.

L'OGEC gère également le personnel éducatif (ASEM) : 2 emplois en CDI, Nadine BOUCARD et Mathilde JAROUSSEAU et un emploi en contrat aidé pour 2017-2018, Aurélie MICHAUDET.

L'OGEC reste toujours très active. Nous avons plein de nouvelles idées. Nous vous proposons encore cette année plusieurs manifestations, notamment le loto fin novembre ou encore le concours de belote qui aura lieu le 13 janvier 2018. Tous les bénévoles permettront d'offrir aux élèves un cadre agréable et de soutenir les activités pédagogiques de l'école.

Bien entendu, toutes ces manifestations ne seraient pas possibles sans l'aide de l'APEL, mais aussi des parents bénévoles. Alors n'hésitez pas à venir nous soutenir, tout nouveau membre sera bien entendu le bienvenu.

L'OGEC remercie vivement tous les

parents qui soutiennent leurs actions : journées travaux à l'école, confection de gâteaux, participation à la préparation et au bon déroulement des manifestations tel que la kermesse, etc.

Bureau

- Présidente : Carole GAUVRIT
- Vice-présidente : Aline GARREAU
- Trésorière : Joëlle SIMONNEAU
- Vice-trésorière : Stéphanie COCHARD
- Secrétaire : Mélissa ARCHAMBAUD
- Vice-secrétaire : Marlène JEHANNO
- Membres : Lucie LE GOFF, Françoise THOMAZEAU, Béline RODRIGUES, Gwenola GUERIN.

APEL

Notre rôle est de REPRÉSENTER, INFORMER, ACCUEILLIR, SENSIBILISER et ANIMER.

Nous sommes une association dynamique et pleine de projets !!!

Le thème national de la semaine des APEL étant « La découverte des métiers », les enfants des classes du CP au CM2 ont pu découvrir différents métiers :

- boulanger-chocolatier grâce à la boulangerie Gendre,
- cuisinier avec la complicité de Patrick de la cantine scolaire,
- les métiers de la construction avec un intervenant de la CAPEB.

Les enfants de maternelle ont travaillé

sur le thème « Quand je serai grand, je serai... ».

Les actions de cette année seront axées sur le thème : « La science dans tous ses états ».

L'action solidaire « Les bouchons de l'avenir » est toujours d'actualité. Merci pour votre participation qui permet d'aider des personnes dans le besoin.

Nous remercions Mélissa POISSONNET pour ses 8 ans passés à l'APEL.

Suivez l'actualité de l'APEL de l'école Sainte Marie sur le site internet de l'école : www.stjuliendeslandes-stemarie.fr ou sur notre page Facebook. Nous vous souhaitons une très bonne année.



A la découverte du métier de cuisinier...

<http://stjuliendeslandes-stemarie.fr/>

Bureau

- Présidente : Céline MIGNÉ
- Trésorière : Sabrina VERDON
- Trésorière adjointe : Mélanie VRIGNAUD
- Secrétaire : Alice NOBIRON
- Membres : Marie-Hélène COLVRAY, Valérie ANDRESZ.

C.M.E.

En septembre, un nouveau conseil municipal des enfants a été élu. Il est composé de 9 enfants :

Lison TESSON, Estéban GAUVRIT, Leïlani LE DUAULT, Justin MIGNE, Zoé LAUNAY, Marius LAUNAY, William GIRAudeau, Mélissa SANGAY et Maëlys ROPERT.

Chaque enfant a mené campagne lors de leur élection en proposant de nombreux projets qu'ils aimeraient réaliser lors des 2 ans de leur mandat. Ils ont souhaité plus de jeux à la zone du Fief des Rainettes dont une tyrolienne, plus de poubelles et passages piétons dans le bourg, des pistes cyclables, visiter une entreprise et bien d'autres projets tout aussi intéressants.

Nous remercions les enfants du précédent conseil : Louise, Laura, Hugo, Justin, Lorenzo, Chloé, Jacques, Salomé, Leïdina, pour leur engagement et leur dynamisme lors des différentes actions qu'ils ont menées.

Ils avaient proposé de collecter, avec les autres enfants des CME du Pays des Achards, des chaussures usagées pour une association qui organise pour les enfants hospitalisés au CHU de Nantes, des sorties, voyages, baptêmes de l'air, etc. Cette action est maintenue par les enfants du nouveau CME et leurs prédécesseurs.

Nous vous invitons à garder vos chaussures usagées que nous collecterons en mars, la date vous sera précisée en début d'année 2018.

Nous souhaitons aux enfants du nouveau CME beaucoup de réussite, de plaisir dans leur nouvel engagement civique.

Des jeunes impliqués dans la vie de leur commune



Une naissance, un arbre.



La chasse aux œufs.



Journée propreté.



Rencontre avec Nieul le Dolent et Les Achards.



R.A.M.



Relais d'Assistants Maternelles



Le RAM est un service de proximité, à destination des enfants, assistants maternels, parents et futurs parents. On y trouve écoute, information, animation, échange et médiation.

Le RAM propose différents services notamment les matinées d'éveil.

Les matinées d'éveil favorisent les rencontres, les échanges, l'entraide, l'enrichissement pour les jeunes enfants comme pour les adultes. Il s'agit de partager un temps convivial centré sur l'intérêt de l'enfant en portant un regard bienveillant sur ce qu'il vit pour l'accompagner au mieux dans ses jeux, son développement et son éveil au monde.

Public concerné

- **Les assistants maternels** du territoire de la Communauté de Communes munis d'une fiche enfant du RAM (autorisation des parents-employeurs).
- **Les jeunes enfants** confiés aux assistants maternels.

On peut trouver le calendrier des matinées d'éveil sur le site de la Communauté de Communes du Pays des Achards :

<http://www.cc-pays-des-achards.fr>

Restaurant scolaire

**RESTAURANT
SCOLAIRE**

Pour permettre aux enfants de découvrir de nouveaux goûts, de nouveaux aliments, notre cuisinier Patrick élabore à chaque période scolaire des menus à thèmes et des animations au niveau des classes.

Cette année c'est une découverte des légumes ! Chaque enfant a emporté un légume de son choix et Patrick leur a expliqué comment on pouvait les cuisiner.



Atelier «légumes».

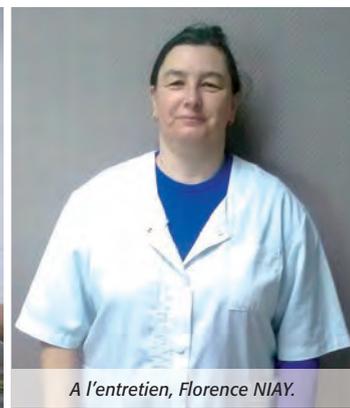
Le temps de la pause méridienne : une compétence désormais intercommunale



Au service : Johanna TANACSOS, Ludivine DEMONTREUILLE, Nathalie LENER et Nadine BOUCARD.



Patrick VOISIN, le cuisinier.



A l'entretien, Florence NIAY.



Ecole publique
Florie LEGALLOU et Cindy DEL'CHATEAU



Ecole privée
Gaëlle ANTONIOTTI, Tony PENDU et Dolorès PAPINEAU

surveillent les enfants et les accompagnent au restaurant scolaire.

La communauté de commune du Pays des Achards a pris la compétence enfance jeunesse. La principale nouveauté pour les familles est la réservation des repas sur le portail familles.

Les familles réservent les repas et les agents valident la présence des enfants sur une tablette.

Cette année deux services sont mis en place, les maternelles des deux écoles prennent leur repas de 12h00 à 12h40 et les primaires de 12h40 à 13h20.

Chaque jour, c'est en moyenne 180 repas servis au restaurant scolaire. Nous travaillons autour de deux axes : la lutte contre le gaspillage et le développement des circuits courts.

Dolorès PAPINEAU et Florence NIAY assurent l'entretien quotidien du restaurant scolaire.

AUTOUR DU LIVRE
ET DE LA CULTUREL'association des peintres
«Gribouilles d'artistes»

L'Association Gribouilles d'artistes assure depuis début 2017 des cours de dessin et peinture aux enfants de 6 à 16 ans.

Ces cours sont dispensés par notre professeur Nathalie PERRIN.

Ils ont lieu dans l'Atelier des Arts (rue du Pressoir) près de la mairie ; le mercredi après-midi de 14h00 à 15h00 et jusqu'à 16h15 selon le nombre de participant.

Par ailleurs, les adultes se retrouvent pour peindre dans la bonne humeur tous les jeudis matin de 9h00 à 12h00 et également le mardi de 14h00 à 17h00 (à la demande des participants).

Nous prévoyons également des ateliers pendant les vacances scolaires pour les enfants intéressés, ainsi que l'organisation ponctuelle de stages pour les adultes avec un intervenant extérieur suivant la demande.

N'hésitez pas à nous rejoindre.



Bureau

- Président : Benoît HILLAIRET
- Trésorière : Claude SUTEAU
- Secrétaire : Marie-Françoise CAMUS
- Communication : Marie-Andrée PHELIPPEAU
- Logistique : Rémy PHELIPPEAU et Bernard CHAUWIN

La bibliothèque



La bibliothèque de St Julien des Landes fonctionne en réseau avec les neuf autres bibliothèques de la communauté de communes.



Séance «bébés lecteurs».



Animations jeunesse.

Toute personne de la commune peut s'inscrire gratuitement et recevoir une carte de lecteur qui lui permettra d'emprunter 3 livres pour 3 semaines dans n'importe quelle bibliothèque du réseau. Les réservations se font soit en bibliothèque soit sur le portail du réseau :

www.bibliothequesdesachards.net

La bibliothèque se situe dans le centre socioculturel, rue de l'industrie. Elle est ouverte le mercredi de 17h00 à 18h30, le jeudi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h00 à 12h00.

02 51 98 79 03 (heures de permanence)

La rentrée 2017 a été marquée par l'arrivée dans l'équipe de deux jeunes bénévoles : Candice et Jacques.

Animations jeunesse 2017

Les séances «bébés lecteurs» interrompues pendant quelques temps ont repris à la grande joie des tous petits. Les mamans et les assistantes maternelles sont venues à la bibliothèque et ont fait connaissance avec Pan Pan le lapin et ses aventures.

Ces moments conviviaux se déroulent une fois par mois de 10h45 à 11h30. Le calendrier de l'année est disponible à la bibliothèque.

Les accueils de classe de l'école «La farandole des couleurs» ont repris et été augmentés pour inclure deux classes supplémentaires.

Les accueils de l'école St Marie qui avaient été interrompus l'année dernière, ont repris avec une classe supplémentaire.

Ce sont donc 150 enfants qui viennent une fois par mois à la bibliothèque.

Animations adultes 2017

En mai, la bibliothèque a participé à une soirée-lecture dans le cadre des «Voyageurs du soir» organisée par la Bibliothèque de Vendée sur le thème «Le polar dans tous ses états!».

Les bénévoles avaient mis en scène des extraits de romans policiers couvrant différents styles et périodes. En octobre, la bibliothèque était l'hôte d'une «murder party» ou cluedo grandeur nature. Six «meurtriers» étaient dissimulés au sein des participants. Les Sherlock, Maigret et autres inspecteurs se sont déchainés. Quel suspense !

Quelques nouveautés de la rentrée

Fiction

- Jean-Luc Seigle «Femme à la mobylette»
- Christelle Dabos «La passe-miroir»
- Jo Nesbo «La soif»

Documentaire

- Dicale & Manoukian «La vie secrète des chansons françaises»



«Murder party» à la bibliothèque.



EXPOSITIONS

Journée du Patrimoine

En septembre, la commission culturelle a participé aux «Journées Européennes du Patrimoine». Le thème retenu cette année était celui de la jeunesse et de la transmission des savoir-faire. Ce fût l'occasion d'organiser diverses activités.

En partenariat avec Gribouilles d'artistes, les jeunes de l'école de peinture ont réalisé l'enseigne de l'atelier des arts.

Un concours de photos sur le thème du patrimoine a vu Joël DURAND récompensé par le premier prix pour sa photo d'un chemin creux. La photographie sélectionnée a été achetée par la commune et sera exposée pour permettre sa vue au plus grand nombre.

La visite du clocher de l'église a été organisée avec une présentation de son rôle pendant la guerre 39-45 et une introduction à la campanologie avec l'histoire des cloches de notre église et la signification des diverses sonneries.



1^{er} prix concours photos.

Exposition photos «Journée du Patrimoine»

Dans le cadre des «Journées Européenne du Patrimoine», la commission culturelle avait organisé un concours de photos mettant en valeur un aspect du patrimoine bâti ou naturel de St Julien. Pour donner l'opportunité au plus grand nombre de les voir, les photos des participants ont été exposées pendant deux mois à la bibliothèque.

Exposition d'été

La commission culturelle a organisé l'exposition d'été du 8 au 11 juillet.



Ce moment fort dans la vie culturelle de St Julien a vu 25 peintres amateurs ainsi que les enfants de l'atelier Gribouilles d'artistes exposer leurs œuvres à la salle polyvalente.

L'invité d'honneur ; Laurence BOCQUIER, peintre moutieroise était accompagnée de Michel BAYLE. Ce sculpteur de L'Ile-d'Olonne a présenté une vingtaine de sculptures.

Un tableau de Laurence BOCQUIER a été acheté en vue d'augmenter la collection d'art de la commune et promouvoir la pratique de l'art à St Julien.

Cette collection orne les bâtiments de la commune et a pour objet d'être vue par le plus grand nombre. La majeure partie des œuvres peut être admirée sur demande dans la salle du conseil.

+ d'info...

La prochaine édition aura lieu vendredi 13 au lundi 16 juillet 2018 avec comme invité d'honneur l'artiste Jean-Michel YON.



Expositions à la bibliothèque

Afin de compléter et d'informer sur la pratique de l'art, la commission culturelle a proposé des expositions à la bibliothèque tout au long de l'année 2016.

Grace au fond d'œuvres de l'artothèque Benjamin RABIER (La Roche sur Yon), nous avons pu montrer des travaux d'artistes internationaux d'envergure.

MANIFESTATIONS

Fête de la musique : ambiance garantie



4 styles musicaux pour la fête de la musique.

La fête de la musique, orchestrée par la commission culturelle, le foyer des jeunes et le comité d'animation, s'est déroulée le samedi 17 juin.

Nous avons eu le plaisir d'écouter :

- le groupe 211, de Soullans,
- AS tuR, d'Aubigny,

- le groupe local Issue de secours,
- et l'orchestre d'harmonie des Achards.

Nous remercions chacun d'entre eux d'avoir accepté notre invitation et surtout d'être dans l'esprit de la fête de la musique : un moment de partage, de découverte sans rémunération.

+ d'info...

Si vous êtes tenté par l'expérience, remplissez le formulaire de contact sur le site www.stjuliendeslandes.fr ou adressez-vous en mairie.

Retour sur les années de Chant'Appart

Chaque année Chant'Appart sert la chanson à domicile, dans près d'une centaine de «petits lieux» de spectacles de la région Pays de Loire.



2015

Rimo.

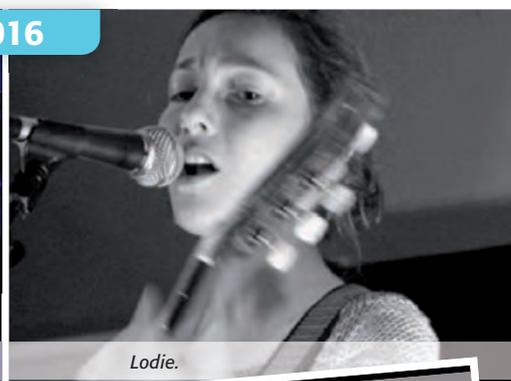


Les Tit'nassels.



2016

Tony Melvil.



Lodie.

Grace à l'association «Chants Sons», cette année nous avons pu vous proposer :

- **Gatshens**, un duo mêlant jazz, chansons française, musiques du monde <https://www.facebook.com/GATSHENS>
- et «**Le Grand Orchestre D'Alphonse Sauvage**», un trio désopilant mélangeant riffs rocks, beat hip-hop, effets live et sampling, tout cela accompagné d'une énergie débordante <https://www.facebook.com/LGODAS>

Ces artistes nous ont fait partager une soirée conviviale qui a marqué ainsi la dernière édition organisée par la commission culturelle. En effet, notre souhait a toujours été de pérenniser cet événement musical sur la commune et nous sommes heureux de constater que depuis 2016, le flambeau a été repris par Cécile et Benoit.



2017

Le Grand Orchestre d'Alphonse Sauvage.

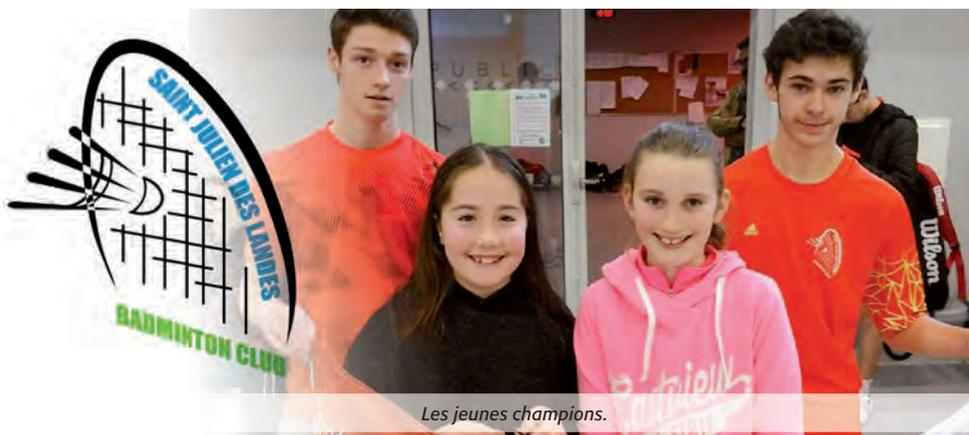
Gatshen's.

+ d'info sur l'édition 2018

nous vous invitons à contacter l'association sur le site www.chantappart.fr <https://www.facebook.com/LGODAS>

Badminton à Saint Julien des Landes

Le Badminton Club de Saint Julien des Landes est maintenant club 2 étoiles école de badminton.



Les jeunes champions.

Après une année riche en émotions et en beaux succès, 2 jeunes champions de Vendée en individuel et notre équipe fanion championne de Vendée homme, nous espérons beaucoup de nos nouveaux joueurs et joueuses, jeunes et moins jeunes. Ils sont plus de trente à participer aux entraînements avec enthousiasme et à prendre place dans nos équipes, mixtes et hommes.

Nous vous accueillons toute l'année, joueurs loisirs ou compétiteurs, toujours avec grand plaisir pour une ou deux séances découvertes et plus si affinité.

Bureau

- Président : Jean-Pierre SPECIEL
- Trésorière : Valérie PICHON
- Membres : Clément SPECIEL, Julien ERDEVEN, Tom GAUVRIT

Entraînements (salle omnisports)

- **Adultes :**
mardi et jeudi, de 20h00 à 23h00
- **Jeunes (de 6 à 15 ans) :**
mercredi de 14h00 à 16h00
et samedi de 9h00 à 10h30

ASSOCIATIONS SPORTIVES

En bref...

Recommandations pour toutes les associations

Le calendrier des fêtes est établi tous les ans en juin, merci à toutes les associations de votre présence et de votre collaboration.

Pour toutes modifications de bureau, de coordonnées (mail, téléphone, etc) merci d'en informer la mairie.

Pour la bonne organisation des manifestations, les formulaires doivent être déposés en mairie un mois avant votre événement.

- **Loisirs et familles :**
dimanche de 9h00 à 12h00
 - **Entraîneurs :** Jean-Pierre SPECIEL, Clément SPECIEL et Pascal PARDE.
- Un grand Yeeepa pour le BCSJL
- Suivez-nous sur notre page Facebook : **BadmintonClubSaintJuliendesLandes.**



La future relève.

Forum des associations

Pour la première fois la commission vie associative a organisé un forum des associations. Dix-neuf associations étaient représentées, les visiteurs ont pu découvrir les nombreuses activités qui peuvent leur être proposées sur la commune. Pour cette première, ce fût une réussite et plusieurs associations ont enregistré de nouvelles inscriptions.

Ce forum sera reconduit le 1^{er} septembre 2018 à la salle polyvalente.



ASSOCIATIONS
SPORTIVES

Basket (ESSJVB)

Pour la saison 2016-2017, les équipes séniors féminines évoluant au 3^{ème} niveau régional et au 2^{ème} niveau départemental ont accédé au niveau supérieur.

Pour la saison 2017-2018, ces deux équipes évolueront donc en RF2 et en DF1, les effectifs modifiés du fait de grossesses, d'arrivées et de départs de joueuses.

La CTC avec le club de La Chaize Giraud a été renouvelée pour deux années supplémentaires, toujours dans l'optique que chaque licencié puisse évoluer dans sa catégorie et à son niveau.

Horaires et lieu d'entraînement

- **Baby Basket** (mixte) le lundi de 17h30 à 18h30,
- **U9** (mixte) le mercredi de 16h15 à 17h30,
- **U11** (mixte) le lundi de 18h30 à 20h00 et le mercredi de 17h30 à 18h45,
- **SENIORS** (fille) le mercredi de 20h00 à 21h30 et le vendredi de 21h30 à 23h00,
- **SENIORS** (garçon) les mardis et vendredis soir.

Entraîneurs

- Julien GRONDIN - Baby/U9/U11

Calendrier des manifestations

- Janvier 2018 - Galette des Rois
- Février 2018 - Loto
- Août 2018 - Fête estivale
- Novembre 2018 - Repas du basket

Remerciements

Nous remercions la commune de Saint Julien des Landes ainsi que les sponsors pour leurs aides financières et matérielles, les supporters, parents et licenciés.

Bureau

- Présidente : Emilie MERIEAU
- Vice-président : Christophe BLANCHARD
- Trésorière : Mariel POTIER
- Trésorière adjointe : Anita GUILLONNEAU
- Secrétaire : Amélie BERTHOME
- Secrétaire adjointe : Elodie LEBEAU
- Membres : Aurélie PERRIN, Loïc BALLANGER, Samuel GIRAUD, Florian RABILLE, Delphine SENARD, Sarah BOUCARD

Tennis Club Landais



La saison 2016 / 2017 fût riche en événements sportifs et en résultats.



Les finalistes du tournoi open.

En effet pour la première fois depuis sa création, le club va compter 2 équipes dans le championnat régional (seniors hommes régionale 3 et +35 hommes régionale 2). Le bilan chez les femmes est également satisfaisant puisque l'équipe 1 a fini 2^{ème} de son championnat en pré-région

Nul doute que les joueurs et joueuses de ces équipes et des équipes jouant au niveau inférieur auront à cœur de porter fièrement les couleurs du club cette saison. Les jeunes et les moins jeunes sont les bienvenus pour venir encourager nos équipes le dimanche lors des rencontres de championnat.

Les cours sont toujours ouverts à tous : débutants, compétiteurs, loisirs, jeunes (dès 4 ans), moins jeunes, chacun y trouvera son compte.

N'hésitez pas à venir rejoindre un club familial et dynamique pour découvrir ou redécouvrir le tennis.

Pour le TCL, Gaëtan GODET, Président

Bureau

- Président : Gaëtan GODET
- Vice-Présidente : Béatrice GODET
- Secrétaire : Stéphanie POIROU
- Secrétaire adjointe : Nadège RABILLER
- Trésoriers : Eddy VOYER et Anthony PINGRAY
- Membres : Stéphanie PETITFILS, Chantal GUERINEAU, Benoît PONDEVIE, Elisa GODET, Jean-Michel LAUNAY, Catherine VOYER



Les équipes U-11 coachées par Axel MASSE et Eric GROLLIER..

Football Club St Julien Vairé



U 15 FCSJV

La saison 2016 /2017 restera une saison banale pour les seniors avec une 6^{ème} place pour l'équipe A et une rétrogradation pour la réserve. Heureusement, les équipes jeunes ont obtenu de très bons résultats avec notamment une première année d'entente avec St Georges-Landeronde bien réussie pour les U15.

Projet FCSJV 2017/2022

Ce projet à long terme prévoit une autonomie du club dans toutes les catégories «jeunes» et également des ambitions pour faire évoluer nos équipes seniors à des niveaux supérieurs.

A court terme (saison 2017/2018), il est prévu d'engager de nouveau 3 équipes seniors, de faire remonter l'équipe B, de donner du temps de jeu au plus haut niveau district aux nombreux jeunes qui nous ont rejoints, d'inscrire pour la première fois une équipe U15 au nom du FCSJV et de continuer à améliorer l'encadrement des jeunes (du foot à 3 aux U13).

Pour cela, 3 nouveaux éducateurs diplômés ont signé au club et en particulier Sébastien GATINEAU qui sera le responsable technique du FCSJV pour mener au mieux ce projet.

Entraînements

■ Seniors

Mercredi : 19h30 à 21h15 à Vairé
Vendredi : 19h30 à 21h00 à St Julien

■ Ecole de Foot

Mardi soir à 18h00 à Vairé

■ U 13 et U 11

Mercredi : 16h00 et à 17h30 à St Julien

Fêtes

De nombreuses fêtes sont organisées par le comité des fêtes du FCSJV présidé par Yves MERLET dont prochainement le concours de palets le 27 décembre et la grillade d'anguilles le 20 janvier 2018.

Bureau

- Président : Bruno VOYER
- Vice-présidents : Marc ALLO et Maryse RABILLE
- Trésorier : Monique RUCHAUD et Yves MERLET
- Secrétaires : Alain GUILLET et Jean-Jacques PUIROUX

Société Communale de Chasse de Saint Julien des Landes

ASSOCIATIONS FAMILLES ET LOISIRS

La Société Communale de Chasse de Saint Julien des Landes, fondée en 1926, compte aujourd'hui 47 membres :
39 sociétaires, chasseurs résidant depuis au moins 6 mois dans la commune, et 8 actionnaires, chasseurs ne résidant pas dans la commune.



Fin de battue sanglier, La Bernardière.

Notre territoire de chasse au petit gibier couvre environ 600 hectares et nous chassons le grand gibier sur plus de 1000 hectares, en commun avec des sociétés de chasse privées voisines, via un regroupement de territoires. Notre territoire cynégétique se réduisant, nous recherchons activement toute nouvelle parcelle, prairie, taillis ou bois, que le ou les propriétaires accepteraient de nous louer.

Lorsqu'elle pratique la chasse au grand gibier, notre société participe à une mission d'intérêt général : la régulation des populations de sangliers et de chevreuils, indispensable pour minimiser les dégâts aux cultures et les risques d'accidents de la route occasionnés par ce type de gibier. Ceci se pratique en battues, dans le cadre d'un plan de chasse, avec un nombre de sangliers et de chevreuils à prélever déterminé par les autorités compétentes. La régulation des nuisibles et des déprédateurs enfin, affaire de tous les chasseurs, est un autre service rendu à la collectivité.

Nous accueillons chaque année de nouveaux jeunes chasseurs, ce qui permet de maintenir la motivation et la passion de leurs aînés. En deux ans, quatre jeunes nouveaux détenteurs du permis de chasse de la commune ont pu commencer à chas-

ser à moindre coût, grâce à l'opération «Permis à 0€» à laquelle nous participons.

Nous saluons notre ancien président, M. Jean-Yves GROLLIER qui a décidé de passer la main après plus de trente ans de bons et loyaux services, laissant à l'équipe élue en mars dernier le soin de marcher sur ses traces.

Chasseurs ou non-chasseurs, vous êtes tous cordialement invités à venir nous retrouver à l'occasion des manifestations que nous organisons en 2018 : repas et soirée dansante le 1^{er} samedi de mars, pêche à la truite autour de Pâques et ball trap le deuxième week-end de septembre.

Bureau

- Président : Fabien PETITJEAN
- Vice-président : Lionel RYDIER
- Trésorier : Gérard TESSON
- Vice-trésorier : Aymeric PETITJEAN
- Secrétaire : Sébastien GIRAUDEAU
- Vice-secrétaire : Alain RAIMONDEAU
- Membres : Ludovic CHAILLOU, Valentin RYDIER et Benjamin ARTAUD.

Y'a un truc



dcvoyer@orange.fr

Avec des tours d'illusions, l'association «Y'a un truc», créée en 2012 a pour objectif de divertir et faire participer petits et grands, lors d'anniversaires, fêtes d'école, repas, accueil de loisirs, après-midi dans les établissements d'hébergements pour personnes âgées... dans la commune et à l'extérieur.

Magicalement, Daniel

ASSOCIATIONS FAMILLES ET LOISIRS

La Gaule du Jaunay



La Gaule du Jaunay offre la possibilité à tous, d'exercer la pratique de la pêche sur nos parcours :

- rivière du Jaunay sur 7 Km,
- lac de barrage du Jaunay (114 ha),
- étang des Ouches à Martinet,
- plan d'eau du Fief des Rainettes à Saint Julien des Landes,
- étang du Bibrou des Achards.

Alevinage 2017

Sur l'ensemble de nos territoires de pêche : truites et saumons de fontaine (300 kg), gardons (300 kg), petits sandres (50 kg), tanches (50 kg) et carpeaux (40 kg).

Cartes de pêche

Pour 2018, les pêcheurs pourront acheter directement leur carte par internet sur www.carte-de-peche.fr, ou auprès de notre dépositaire Vival.

Assemblée générale de l'association

Elle aura lieu le dimanche 4 février à 9h30 à la salle polyvalente de la Chapelle-Hermier.

Manifestations 2018

- Dimanche 25 mars : journée pêche à la truite sur l'étang de Martinet.
- Dimanche 22 avril : journée pêche à la truite sur l'étang du Bibrou aux Achards.
- Dimanche 1^{er} juillet : concours de pêche.

Info école de pêche

Atelier pêche nature à partir de 9 ans, 10 séances, le samedi matin de 9h30 à 12h00 de mars à fin juin : 15€, matériel fourni. **Initiations pêche auprès des centres de loisirs** selon demandes.

Bureau

- Président : Jacques CLÉMENT
- Secrétaire : Pierre-Marie FERRE
- Trésorier : Gilbert GOURDEAU

Familles Rurales



Assemblée générale.

Depuis plus de 70 ans, Familles Rurales construit avec les familles des activités et services pour améliorer le cadre de vie des habitants en milieu rural.

Sur notre commune, 156 familles adhèrent à l'association ce qui représente 225 enfants et jeunes accueillis sur l'accueil de loisirs, l'accueil jeunes ou le foyer des jeunes. Au quotidien, en partenariat avec la communauté de communes, des parents bénévoles s'investissent auprès

de l'équipe d'animation pour offrir des services en concordance avec les besoins des familles.

En 2017, le «collectif parentalité» des associations Familles Rurales du canton de la Mothe-Achard en partenariat avec la Maison des adolescents et l'inspection académique, a proposé en octobre sur la commune de Ste Flaive des Loups, une soirée débat sur le harcèlement scolaire. Les échanges entre professionnels, parents et adolescents, lors de cette soirée, ont été riches et constructifs.

Afin de répondre aux préoccupations des parents en lien avec leur fonction parentale et à l'évolution des enfants jusqu'à l'adolescence, le «collectif parentalité» poursuit sa route en 2018 vers de nouvelles actions d'information et de prévention.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

La Pétanque Landaise



La pétanque landaise : journée détente.

En 2017 la pétanque landaise a passé la barre des 50 adhérents : 15 femmes, 36 hommes.

Les amateurs de parties de boules animées et amicales se retrouvent 3 fois par semaine place de la fontaine les mardis, jeudis et samedis après-midi à partir de 14h00.

La carte d'adhésion 2018 est de 15€. Elle est à prendre le jour de l'assemblée générale, qui se déroulera le 12 janvier 2018 à 20h00 salle polyvalente.

Projets pour 2018

- **Organisation de 2 concours** : le premier en juin, le deuxième en octobre.

- **Une journée détente** pour adhérents : déroulement et date à définir.

Bureau

- Président : Gilles PERRIN
- Vice-président : Gilles PENARD
- Secrétaire : Guy MORNET
- Secrétaire adjoint : Gaby RUCHAUD
- Trésorière : Danielle MICHON
- Trésorière adjointe : Françoise MORNET
- Membre du bureau : Jacques BARON

Tilt



Suite au succès de l'an dernier, la troupe TILT a été sollicitée pour se produire au Festival «le souffleur de l'Arundel», où elle fût chaleureusement applaudie le 29 juillet 2017.

Plus motivés que jamais, nous repartons pour une nouvelle saison autour d'une comédie policière délirante qui ne manquera pas de déclencher les rires et les fous rires du public.

En février la troupe des jeunes a joué avec brio une pièce, entièrement écrite par un certain nombre d'entre-eux et qui a remporté un vif succès.

Leur motivation toujours intacte, les amène pour la prochaine saison, à mettre en scène une comédie à sketches déjà écrite qui fera sûrement appel à votre mémoire !!!! Cette année, trois nouvelles recrues viennent compléter ce groupe plein d'énergie et de talent.

Cette année encore, la troupe a pu verser 1000 euros à la ligue contre le cancer,

grâce aux très nombreuses entrées (pour mémoire plus de 950) et à la vente de nombreux DVD du spectacle.

Horaires et lieu d'entraînement

Le mardi et le jeudi de 20h30 à 22h00 à la salle polyvalente.

Calendrier 2018 des représentations

Vendredi 16, Samedi 17, Vendredi 23, Samedi 24 et dimanche 25 Février.

Bureau

- Président : Claude CAMUS
- Vice-Présidente : Mathilde GUILLOU
- Trésorière : Rose-Marie MORNET
- Secrétaire : Yannick OLLIVRIN
- Membres actifs : Daniel VOYER, Benoît HILLAIRET, Delphine TURMEL.

Les Saint «Ju'liens»

Comité de Jumelage entre St Julien des Landes et St Julien de Coppel, commune du Puy de Dôme

L'année 2017 a vu un échange associatif entre nos deux communes. Ce sont 15 motards landais qui sont partis à la découverte des montagnes d'Auvergne courant mai. En novembre, nous devions accueillir la troupe théâtrale de Coppel, malheureusement pour des raisons techniques, cette rencontre n'a pu avoir lieu.

Evénements programmés en 2018

- La troupe «Tilt» a prévu de se produire chez nos amis à Coppel le week-end de La Pentecôte.
- Une vente de produits vendéens aura lieu le 8 mai à l'occasion du vide grenier à St Julien de Coppel.
- Les 2 comités de jumelage se rencontreront le dernier week-end de septembre.

Nous envisageons également de participer au rassemblement des St Julien de France, qui aura lieu à St Julien de l'Escap (17).



Rassemblement des motards à Coppel.

Bureau

- Président : Guy GUERINEAU
- Trésorier : Guy MORNET
- Secrétaire : Rose-Marie MORNET
- Membres : Jean-Michel GODET, Marie-Hélène COLVRY, Marie-Jeanne PROUTEAU, Gisèle GUIGNE, Françoise GUINOIS, Joseph BRIANCEAU

Gymnastique volontaire

Une nouvelle saison sportive commence !

Actuellement 50 adhérents participent tous les lundis, à la salle polyvalente, aux cours assurés par Alexandra THÉVENOT, animatrice sportive. L'adhésion annuelle est de 88 €.

Horaires des cours (le lundi)

- De 17h30 à 18h30 : gymnastique douce (cours des seniors)
- De 18h40 à 19h40 : renforcement musculaire
- De 19h45 à 20h45 : fitness / step.

Nous accueillons tout public. Nous avons la chance d'avoir une animatrice diplômée d'Etat et surtout formée en géronto-

logie. Les aînés n'hésitez pas à venir nous rejoindre en janvier ! L'adhésion ne sera alors que de 65 €. L'ambiance est conviviale et bienveillante.

Excellente année sportive à tous !

Bureau

- Présidente : Jeanine PIVETEAU
- Trésorière : Blanche LUTHIER
- Secrétaire : Chantal MOREAU
- Membres : Véronique CHARRIER, Monique GROUSSIN, Aude MANDIN, Renée MICHAUT



ASSOCIATIONS FAMILLES ET LOISIRS

«Les Petits Poissons dans L'eau»



Adhésion

L'adhésion est de 30€ par an. Elle permet aux familles de bénéficier d'un tarif réduit sur l'heure de garde de leur enfant ainsi que sur le goûter.

L'association «Les Petits Poissons Dans L'eau» a pour but de gérer la MAM du même nom qui se situe 15 ter rue Jean Yole à St Julien des Landes.

La MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) «Les Petits Poissons Dans L'eau» est une maison entièrement aménagée pour l'accueil des jeunes enfants, où se réunissent Janaki DOUX et Karine AUGIZEAU pour y exercer ensemble leur métier d'assistante maternelle agréée. Ce lieu, à la fois sécurisant pour les parents et épanouissant pour les enfants, peut accueillir jusqu'à 8 enfants de 2 mois et demi jusqu'à la scolarisation.

La MAM est ouverte de 7h00 à 19h00 du lundi au vendredi. Toutes demandes pour des horaires atypiques et samedi seront étudiées.

Bureau

- Présidente : Vincent LEVIEUX
- Trésorière : Emilie FRADET
- Secrétaire : Jérôme CANCRE

L'association «Les tournenronds» regroupe une vingtaine de passionnés de deux roues motorisées qui se réunissent une fois par mois pour partager leur passion commune.

En 2017, le club a parcouru pas moins de 3 500 km entre l'Auvergne, la Touraine, le Limousin et les départements voisins de la Vendée. Nous avons pu découvrir le salon du side-car, des puces moto, les châteaux

Les amis du Jaunay



Jeux de cartes le jeudi.

Le club «Les Amis du Jaunay» de Saint Julien des Landes compte 47 adhérents de 57 à 93 ans. L'adhésion au club est de 10€ pour l'année payable lors de l'assemblée générale qui aura lieu le jeudi 18 janvier 2018. Aucune invitation personnelle ne sera envoyée. Vous pouvez également vous inscrire en cours d'année.

Les réunions se font tous les jeudis après-midi, été inclus de 14h00 à 18h00 pour des jeux de cartes et de société avec un petit goûter.

En 2017 nous avons organisé, avec une moyenne de 38 personnes, trois repas au restaurant. Comme chaque année, nous faisons avec Martinet un voyage d'une journée, un pique-nique en juillet et des

après-midi échanges de jeux de cartes entre les deux clubs.

Nous lançons un appel à toutes les personnes qui voudraient nous rejoindre

Bureau

- Présidente : Gisèle GROUSSIN
- Vice-Présidente : Gisèle CARRION
- Trésorière adjointe : Evelyne BERNARD
- Secrétaire : Louise BURNOUF
- Secrétaire adjoint : Daniel BALCEREK
- Membres : Yvette ANGIBAUD, Michèle FIEVET, Colombe PEULT, Yvonne RENAUD

Les Tournenronds



Les motards en virée.

de la Loire, une cave de Vouvray, ou le départ de la course le «Moto Tour», l'équivalent du tour de France, en moto. Mais le point d'orgue cette année fut le week-end de l'Ascension. En effet nous avons retrouvé nos amis motards «Les Casques Coppe-lois». Après les avoir reçus en Vendée en 2015, c'était à notre tour d'aller découvrir les routes sinueuses de l'Auvergne et du Cantal. Nous devrions nous retrouver en 2019 en terrain neutre.

Comme chaque année, nous avons organisé deux manifestations : un mot'occas en avril, et un concours de palets en juillet. Le club participe aussi tous les ans au Téléthon.

Le comité d'animation



Le Téléthon, gonflage des ballons.

Le comité d'animation a pour rôle d'animer la commune. Il organise le Téléthon, la fête de la musique et le marché estival. Les fonds récoltés permettent d'entretenir et renouveler le matériel mis à disposition gracieusement aux associations de St Julien des Landes.

Cette année nous avons pu maintenir les différentes animations avec l'aide du foyer des jeunes, de l'Apel, de l'Ogec et de l'AEPSJ. Nous remercions ces associations qui ont bien voulu nous apporter leur aide.

Pour pouvoir poursuivre nos activités, pour un nouveau dynamisme et pérenniser le comité d'animation, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres.

Nous remercions Pascal COLVRAI et Patricia GRECO, nouveaux membres qui sont venus nous rejoindre.

Etoile cycliste St Julien

Notre association est en veille, c'est pourquoi nous sommes à la recherche de nouveaux membres. L'objectif de notre association est l'organisation de courses de vélo une fois par an.

L'assemblée générale aura lieu en janvier 2018 avec la galette, moment très apprécié des membres de l'association. Le bureau de l'Etoile Cycliste invite tous ceux qui le désirent à les rejoindre et donner un renouveau à notre association.

L'association tient à rendre hommage à Claude AMÉLINEAU qui nous a quitté cette année, qui fut président pendant de nombreuses années.

ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ

FNATH - Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés

Association des Accidentés de la Vie, La FNATH est à votre service pour vous accompagner et vous défendre dans vos droits pour tous les accidentés de la vie, pour toutes les catégories socio-professionnelles.

Elle vous informe sur vos droits et vous accompagne dans vos démarches.

Franchir le Pas



Depuis dix ans, notre association vient en aide aux malades alcooliques et à leur entourage, car nous sommes convaincus qu'un suivi est essentiel dans le combat difficile et quotidien contre la maladie.

La dynamique de nos rencontres, l'enthousiasme et la persévérance d'un bon nombre de nos membres, ainsi que le soutien régulier de nos fidèles partenaires financiers, autant d'éléments encourageants pour avancer sur le long chemin vers l'abstinence.

Nos réunions sont faites d'écoute, de partage et d'échange autour de thèmes de discussion, où chacun peut se retrouver dans l'expérience de l'autre. Chaque pas vers la guérison est une victoire à la fois individuelle et collective.

Alors n'hésitez pas à pousser la porte de nos réunions qui se tiennent à St Julien des Landes, salle de réunion 1 (salle polyvalente, 11 rue de l'industrie), le dernier vendredi de chaque mois, à 20h00.

Rejoignez-nous sur notre site internet : [association-franchir-le-pas «sans alcool» association-alcoolfranchirlepas.e-monsite.com](http://association-franchir-le-pas-«sans-alcool»association-alcoolfranchirlepas.e-monsite.com)

Bureau

- Président : Patrice PROUTEAU
- Vice-Président : Pascal RIDARD
- Trésorière : Fabienne FERRE

AFN - Section des anciens combattants de St Julien des Landes

L'Association compte actuellement 31 adhérents. L'Assemblée Générale est prévue le mercredi 10 janvier 2018. Il serait bon d'entretenir le devoir de mémoire ! Nous serions donc heureux d'accueillir de nouveaux adhérents comme « Soldats de France ».

Cérémonies

- Le 8 mai à St Julien des Landes avec nos amis de Martinet
- Le 11 novembre à Martinet
- Le 5 décembre : dépôt de gerbe avec une pensée pour tous ceux qui sont morts en Afrique du Nord, suivi d'un vin d'honneur offert par la commune que nous remercions.

C'est avec plaisir que nous aimerions que les enfants des écoles participent aux cérémonies des 8 mai et 5 décembre.

Bureau

- Président : Irénée MUZARD
- Vice Président : Gabriel WATERS
- Trésorier : Claude BERNARD
- Trésorier Adjoint : Robert GAUDIN
- Secrétaire : Jean-Pierre COQUELET
- Autre membre : Abel ANGIBAUD



Association Départementale des Conjoints survivants

Cette association a pour but

- d'informer les conjoints survivants,
- de les représenter auprès des pouvoirs publics,
- d'aider les conjoints à se construire une nouvelle identité,
- d'accompagner les orphelins, en leur proposant des services adaptés au moment où ils en ont besoin.

ASSOCIATIONS
DE SOLIDARITÉ

Association «Contact»

Une association
pour l'insertion par le travail

Vous recherchez du travail : nous recrutons ! Au fil des ans, nous avons développé plusieurs métiers pour offrir un large choix d'activités selon les compétences de chacun. Ainsi nous proposons, dans divers secteurs, des travaux chez les particuliers, en entreprises, en collectivités et en associations.

- Entretien des locaux, repassage, courses, préparation repas...
- Entretien espaces verts et espaces naturels
- Restauration : cuisine et service en salle en cuisine traditionnelle, traiteur
- Déménagement, transport, débarrasage
- Blanchisserie : lavage, repassage, couture

- Bâtiment : peinture, maçonnerie, second œuvre, carrelage...
- Menuiserie : pose de cuisine, dressing, terrasse...

Vous souhaitez transmettre votre savoir-faire et accompagner des salariés en insertion, nous recrutons des CDI (contrat à Durée Indéterminée).

Vous souhaitez reprendre un emploi après une longue période d'inactivité, nous proposons différents contrats adaptés à vos souhaits, avec des temps de travail choisis aménagés selon vos besoins.

Fort d'une expérience de 25 ans, **notre objectif unique est l'insertion professionnelle des personnes en difficulté de recherche d'emploi.**

**Ainsi «Contact» fournit du travail à :
503 salariés en parcours
et 30 salariés permanents.**

**Prenez rendez-vous,
nous étudierons ensemble
l'emploi qui vous convient le mieux.**

Centre de Secours
des Achards

Le centre de secours a ouvert ses portes le samedi 7 octobre 2017. L'objectif était de nous faire connaître, montrer notre savoir-faire et bien sûr, susciter des vocations.

Cette journée qui a rassemblé beaucoup de visiteurs, nous a permis d'expliquer comment concilier une vie professionnelle et une vie au centre de secours, avec les contraintes et les interventions.

Bilan 2017

Effectifs : 39 sapeurs-pompiers volontaires, dont 1 médecin SP et un infirmier SP.

Recrutement : Ludivine BARBAUD et Jeremy BOUREAU, mutation du CS Maillezaix.

Départ : Catherine JANNIN, 20 ans de service, Yannick VRIGNAUD, 22 ans de service et José MARQUES, 32 ans de service.

Secteur d'intervention de 7 communes : Les Achards (La Mothe et La Chapelle), St Georges de Pointindoux, Vairé, St Julien des Landes, Martinet, Landeronde et St Mathurin.

**Bilan des interventions du
1^{er} Novembre 2016 au 31 Octobre 2017** :
650 interventions dont 74 sur la commune de Saint Julien des Landes.

VIE PAROISSIALE



La commune de St Julien-des-Landes fait partie de la Paroisse Notre Dame de la Forêt dont le curé est **l'abbé Guy BONNIN** qui réside au presbytère de La Mothe-Achard. Elle fait également partie du doyenné des Sables d'Olonne : <http://doyenne-lessables.catho85.org/>

Cette paroisse regroupe sept relais : la Mothe-Achard, Beaulieu-sous-la Roche, Landeronde, Martinet, St Georges de Pointindoux, la Chapelle-Achard et St Julien-des-Landes.

L'abbé Jean-Marie TOUVRON, prêtre coopérateur au service de la paroisse

Paroisse Notre Dame de la Forêt

ND de la Forêt, réside au presbytère de St Julien, 16 rue Jean Yole. Il y assure une permanence le jeudi de 10h00 à 11h00.

Les horaires des messes dominicales de la paroisse sont affichés au fond de l'église. Le 2^{ème} dimanche de chaque mois, la messe est célébrée à 9h45 à l'église de St Julien. Il y a une messe les jeudi et vendredi à 11h30 à la sacristie. Consulter le bulletin affiché au fond de l'église pour d'éventuelles modifications de ces horaires.

Des feuilles y sont aussi à votre disposition pour les demandes de messes. L'offrande pour une messe est de 17€. Les demandes sont à remettre au presbytère ou lors des permanences.

Baptêmes et mariages

Demande le 1^{er} samedi de chaque mois (sauf jours fériés), de 9h00 à 12h00, au presbytère de la Mothe-Achard ou lors des permanences.

- **Baptême** (enfant jusqu'à trois ans) : dates et lieux sur le calendrier affiché au fond de l'église. Faire la demande

quelques mois avant la date retenue par la famille. Mais on peut être baptisé à tout âge...

- **Mariage** : faire la demande au moins un an avant la date envisagée afin de participer aux rencontres de préparation.

- **La Catéchèse** est assurée à l'école Ste Marie par les enseignants et trois bénévoles. La 1^{ère} communion se fait après 2 années de catéchèse (en général en CE2).

Un bulletin interparoissial donne les infos sur la vie de la paroisse. Abonnement possible en début d'année.

Trois équipes prennent en charge le ménage, le fleurissement et la préparation de l'église pour les différentes célébrations. Nous accueillons toutes les bonnes volontés !

Bienvenue à tous ceux qui viennent de s'installer dans notre commune. Si vous vous sentez concernés par la vie de la paroisse, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

AGENDA

Janvier 2018

Dimanche 7
Vœux du Maire,
salle polyvalente



Samedi 13
Concours de carte,
OGEC, salle polyvalente

Samedi 20
Grillades, FCSJV (club de football),
salle polyvalente

Février 2018

Samedi 3
Quizz, Tennis,
salle polyvalente



Vendredi 9
Loto Basket,
salle polyvalente

Vendredi 16 et Samedi 17
Représentation théâtre,
salle polyvalente

**Vendredi 23,
Samedi 24 et Dimanche 25**
Représentation théâtre,
salle polyvalente

Mars 2018

Samedi 3
Repas de la chasse,
salle polyvalente

Samedi 10
Tournoi de baby foot,
foyer des jeunes,
salle polyvalente



Samedi 17
Loto AEPSJ,
salle polyvalente

Dimanche 25
Baby grenier, Familles rurales,
salle polyvalente

Avril 2018

Samedi 14
Spectacle humoristique,
Familles rurales, salle polyvalente

Dimanche 22
Moto'occas, Les Tournenronds,
place de l'église

Mai 2018

Mardi 8
Commémoration,
AFN,
place de l'église



Juin 2018

Samedi 16
Fête de la musique,
place de l'église

Samedi 23
Fête école publique,
AEPSJ, Fief des Rainettes

Samedi 30
Kermesse, OGEC,
Fief des Rainettes

Juillet 2018

Vendredi 13 au 16
Exposition de peinture,
salle polyvalente



Samedi 21
Concours de palets,
Tournenronds,
Fief des Rainettes



Quizz du tennis.

Août 2018

Vendredi 3
Fête estivale et feu d'artifice,
ESSJV (Basket),
Fief des Rainettes



Dimanche 5
Vide grenier,
OGEC,
Fief des Rainettes

Jedi 9
Jaunay'stivale, Fief des Rainettes

Mardi 14
Fête estivale à Vairé,
FCSJV (Football), stade de foot de Vairé

Octobre 2018

Dimanche 7
Baby grenier,
OGEC, salle polyvalente

Novembre 2018

Dimanche 11
Vide ta chambre,
AEPSJ, salle polyvalente

Samedi 17
Repas du basket,
ESSJV,
salle polyvalente



Dimanche 25
Loto, OGEC,
salle polyvalente

Décembre 2018

Téléthon

Samedi 8
Fête de l'école privée,
salle polyvalente



Samedi 21
Fête de l'école AEPSJ,
salle polyvalente

Vendredi 28
Concours de palets, salle polyvalente



Foyers des jeunes, fête de la musique.



Téléthon, lâcher de ballons.



Téléthon, randonnée.



Repas du basket, 40 ans du club.

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie

- 1, place de la Mairie
- Tél. : 02 51 46 62 15
- Fax : 02 51 46 64 04
- mairie@stjuliendeslandes.fr
- www.stjuliendeslandes.fr
- Ouverte du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30, le vendredi après-midi de 14h00 à 18h00.

Services

Agence Postale

- Place Jeanne d'Arc
- Tél. : 02 51 62 46 67
- Heures d'ouvertures (hiver)
Du lundi au vendredi : de 7h00 à 13h00 et de 16h30 à 19h00, samedi : de 8h00 à 13h00 et dimanche : de 8h00 à 12h30.
- Heures d'ouverture (été)
Du lundi au vendredi : de 7h30 à 13h00 et de 15h30 à 19h00, samedi : de 8h00 à 13h00 et dimanche : de 8h00 à 12h30.

Accueil de loisirs Garderie périscolaire

- 12, rue de l'Industrie
- Tél. : 02 51 98 79 09 / 06 98 34 12 09
- fr.stjulien@orange.fr
- Directrice : Anne VILM
- Directrice adjointe : Céline TOUGERON

Bibliothèque

- 10, rue de l'Industrie
- Tél. : 02 51 98 79 03
- www.bibliothequesdesachards.net
- Heures d'ouvertures
Mercredi : de 17h00 à 18h30, jeudi : de 16h30 à 18h30 et samedi : de 10h00 à 12h00.

Ecoles

Ecole Privée Sainte-Marie

- 9, rue du Moulin
- Tél. : 02 51 46 62 17
- Directrice : Anne-Laure MOUCHARD

Ecole Publique La farandole des couleurs

- 8 rue de l'Industrie
- Tél. : 02 51 06 04 98
- Directrice : Emmanuelle BOUTIN

CARNET D'ADRESSES

Services sociaux

Assistante sociale et PMI (Protection Maternelle et Infantile)

- Centre médico-social Les Achards,
Place du Général de Gaulle
- Tél. : 02 51 38 60 25

Mission locale

- Espace Jacques Prévert
70, rue de Chanzy
85000 La Roche sur Yon
- Tél. : 02 51 09 89 34
- Permanence aux Achards
le lundi : Lise GUERIN

Santé

Cabinet médical

- 7 place de La Fontaine
85150 St Julien des Landes
- Tél. : 02 51 08 86 08
Exclusivement sur rendez-vous
- Permanences assurées par le docteur GODIN
lundi et mercredi : de 16h00 à 20h00
jeudi et vendredi : de 8h00 à 12h00

Localisation du défibrillateur

- Dans l'entrée du presbytère,
16 rue Jean Yole.

Pharmacie

- 6 place de La Fontaine
- Tél. : 02 51 46 62 36

Kinésithérapeute

- 8 Place de la Fontaine
- Tél. : 06 65 45 46 05 / 06 03 61 12 44

Cabinet infirmier

- 8 place de La Fontaine
- Tél. : 02 51 05 12 55

Numéros d'urgence

Gendarmerie

- 151, avenue Georges Clémenceau,
85150 Les Achards
- Tél. : 02 51 38 60 10

Pompiers

- 18

SAMU

- 15 ou 112 (portable)

Centre antipoison

- Tél. : 02 41 48 21 21

Collecte sélective

Les conteneurs

Ils sont livrés gratuitement par la Communauté de Communes du Pays des Achards.

- Tél. : 0805 707 409 (numéro gratuit).

Ramassage des poubelles

- Un lundi sur deux.
- En juillet et août, une fois par semaine.

Ramassage des sacs jaunes

- Un lundi sur deux.

Déchèterie

- Tél. : 02 51 05 94 49
- contact@cc-paysdesachards.fr
- Horaires à consulter sur le bulletin intercommunal ou le site internet de la CCPA : www.cc-pays-des-achards.fr

Le tri sélectif

- Les containers se trouvent rue du cimetière, parking salle polyvalente, à la Baudrière et à la Richard.
- Une colonne se situe parking de la salle polyvalente pour un apport volontaire payant (2.50 € pour un sac de 80 L). Service facultatif et complémentaire.

La presse

Le journal des Sables

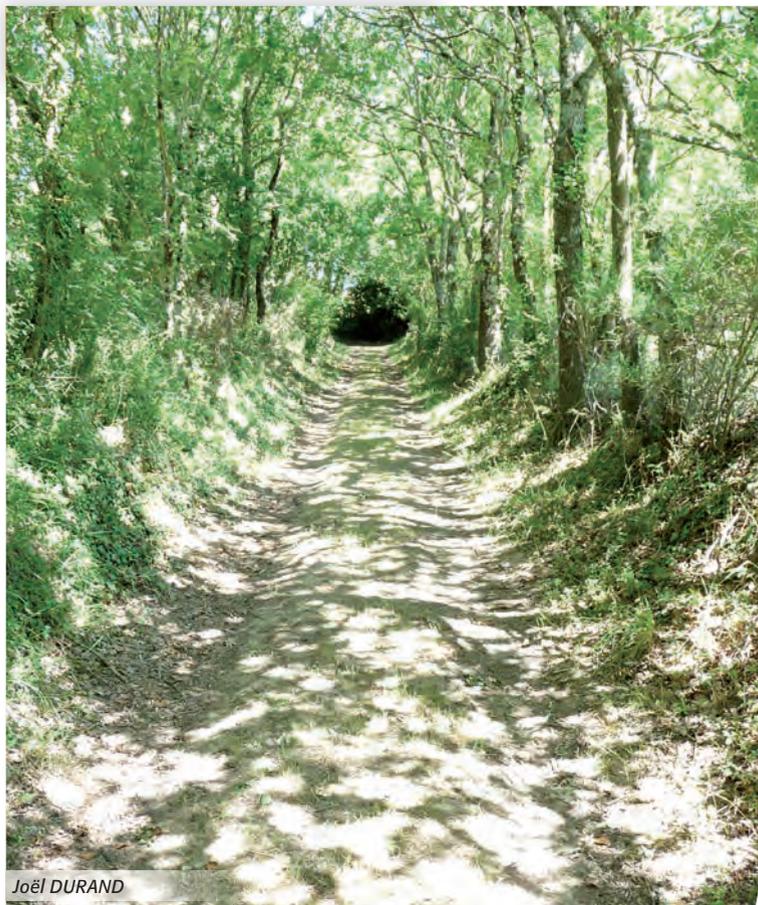
- Annonce les événements des associations, des organisateurs de spectacles, des mairies... et se déplace pour vos reportages avec photos.
- Contact : Françoise CHAILLOUX
- Tél. : 02 51 33 74 90
- f.chailloux100@yahoo.com

Ouest-France

- Annonce vos événements : réunions, manifestations, spectacles... Saisissez vous-même votre info sur www.infocale.fr
- Pour vos reportages avec photos, Contact : Marie-Andrée PHELIPPEAU
- Tél. : 02 51 94 75 66 / 06 22 24 83 70
- marphelippeau@aliceadsl.fr

CARNET D'ADRESSES

Page	Nom de l'association et/ou organisme	Président et/ou Référent	Tél. fixe	Tel. portable	e-mail
ASSOCIATIONS SPORTIVES					
23	Badminton Club de St Julien des Landes	Jean-Pierre SPECIEL		06.74.12.17.71	badstjulien@hotmail.fr
24	Entente Sportive St Julien Vairé Basket	Emilie MERIEAU		06.84.53.60.08	emilie.marcass@orange.fr
25	Football Club St Julien Vairé <i>Entretien bâtiment</i>	Bruno VOYER Gaby RUCHAUD	02.51.46.68.41 02.51.46.66.45	06.88.77.39.19	bruno.voyer85@gmail.com
24	Tennis Club Landais	Gaëtan GODET		06.12.84.00.89	tennis.club.landais@gmail.com
	US Tennis de Table	Aurélien FOUQUET			fouquet.aurelien@wanadoo.fr
ASSOCIATIONS FAMILLES ET LOISIRS					
29	Comité d'animation <i>Responsable matériel</i>	Benoît MORNET Pascal COLVRAY	02.51.46.66.83	06.24.72.03.44 06.85.74.03.11	c.saintju@orange.fr
	Décibel 85	Mickaël STIMPFLING		06.23.42.52.13	decibels85@live.fr
29	Etoile Cycliste St Julien	Alain RAIMONDEAU		06.70.49.35.14	
26	Familles Rurales	Cécile LAUNAY		06.50.80.79.09	cecilelaunay@orange.fr
20	Gribouilles d'Artistes	Marie-Françoise CAMUS		06.70.21.40.55	
27	Gymnastique Volontaire	Jeanine PIVETEAU	02.51.46.66.92	06.89.52.25.99	gymvolontaire-085123@epgv.fr
26	La Gaule du Jaunay	Jacques CLÉMENT		06.19.63.75.99 06.20.32.48.42	jacquesclement11@orange.fr
28	Les Amis du Jaunay	Gisèle GROUSSIN	02.51.46.67.97	07.88.63.44.48	gisele.groussin10@orange.fr
28	Les Petits Poissons dans l'Eau	Vincent LEVIEUX		06.64.41.97.84	
27	Les St Ju'liens	Guy GUERINEAU	02.51.46.63.03	06.76.78.03.26	chantalguerineau23@orange.fr
28	Les Tournenronds	Vincent BALLANGER		06.81.16.12.61	vincentballanger@orange.fr
	Non à la carrière	Petrus JASPER	02.51.46.62.59		
26	Pétanque Landaise	Gilles PERRIN	02.51.46.67.76	06.02.06.76.80	gilles.perrin34@orange.fr
	Ressource et Moi	Christian GAUTIER		06.51.75.61.25 06.51.82.58.40	ressourceetmoi@orange.fr
25	Société de Chasse	Fabien PETITJEAN	02.51.98.11.14	06.12.04.29.50	fabiensarine.petitjean073@orange.fr
27	Troupe Indépendante Landaise de Théâtre	Claude CAMUS	02.51.48.12.87	06.07.70.19.79	assotilt85@gmail.com
	Tout Terrain Landais	Eric BLANCHARD Maria LABBE		06.64.82.09.67 06.88.55.30.24	ttcl.bureau@gmail.com
25	Y'a un Truc	Catherine VOYER		06.58.59.52.06	dcvoyer@orange.fr
ASSOCIATIONS ENFANCE ET JEUNESSE					
15	Association Ecole Publique de St Julien	Sandrine POUMAILLOUX		06.74.62.46.02	aepsj@orange.fr poumailloxsandrine@outlook.fr
17	Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre - APEL	Céline MIGNÉ		06.11.07.72.79	lesmigne@orange.fr
13	Foyer des Jeunes	Axel MIGNÉ		06.82.37.62.23	foyerdesjeunes.sjl@outlook.fr
17	Organismes de Gestion de l'Enseignement Catholique - OGE	Carole GAUVRIT			ogec.stjulien@orange.fr
ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ					
	Aide à Domicile en Milieu Rural - ADMR		02.51.46.69.46		sadlamothe@orange.fr
29	Anciens d'Afrique du Nord - AFN	Irénée MUZARD	02.51.46.63.36		
29	Fédération des Associations des Conjointes Survivants <i>Localement Section des Sables d'Olonne</i>	Jeannine RAIMONDEAU	02.51.46.64.94 02.51.95.22.70		
30	Centre de Secours des Achards	Lieutenant Stéphane VINCENT	02 51 94 76 84		
	Centre Local d'Information et de Coordination du Littoral		02 51 21 49 10		
30	Contact		02 51 05 91 79		
29	Fédération Nationale des Accidentés de la Vie et Handicapés <i>Localement Administrateur départemental</i>	Claude PONDEVIE Jacques ROQUAND	02.51.37.06.15	06.20.34.30.09	
29	Franchir le Pas	Patrice PROUTEAU	02.51.46.60.54	06.29.55.79.24	mariejaneprouteau@yahoo.fr
PAROISSE					
30	L'abbé Guy BONNIN				guy-bonnin@orange.fr
30	L'abbé Jean-Marie TOUVRON		02.51.46.62.13		
30	Presbytère des Achards (urgence)		02.51.38.60.59	06.83.79.90.12	



Joël DURAND



Gaëlle JADEAU



Jackie RICHARD



Gaëlle JADEAU



Géraldine DUPHOT



Jackie RICHARD

Concours photos sur le thème de la Journée du Patrimoine

Un grand merci à tous les participants du concours photos, qui sera reconduit en 2018.